

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA  
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERS**

**DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES  
FILIERE DE FRANÇAIS**



**Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master.**

**Option : Didactique langues-cultures.**

**LES DIFFICULTES DE L'EXPRESSION ORALE :  
ORIGINES ET REMEDIATIONS**

**Cas des étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence**

**Université Mohamed Khider –Biskra**

**Présenté par :**

**MOUADA El Khansa.**

**Dirigé par :**

**Dr. DJOUDI Mohamed**

**Membres du Jury**

**Rapporteur : Dr DJOUDI Mohamed  
Biskra**

**MCB**

**Université de**

**Président : Mme BAISSA Rabhia  
Biskra**

**MMA**

**Université de**

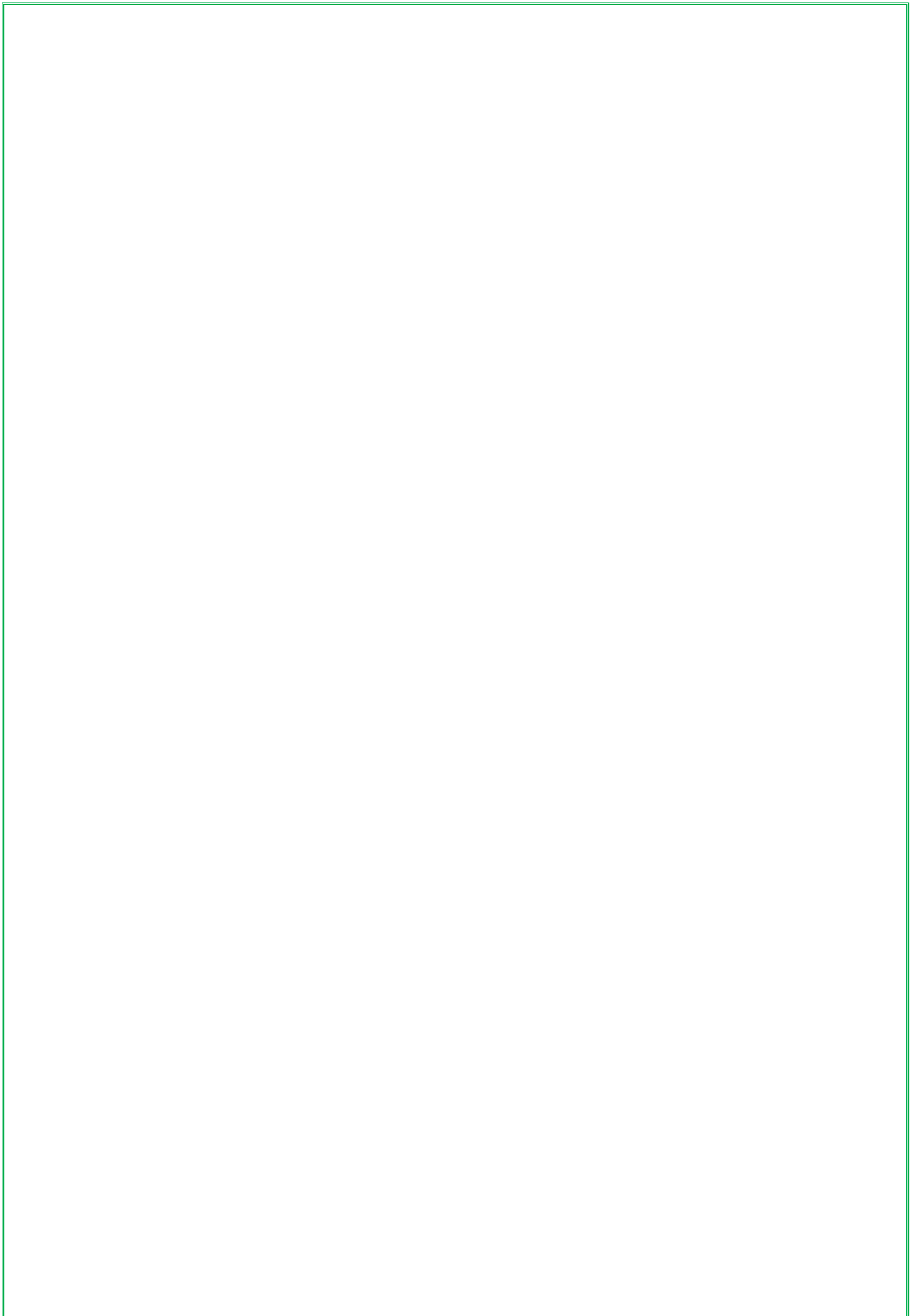
**Examineur : Mme AOUADI Lamia  
Biskra**

**MMA**

**Université de**

**Année universitaire**

**2020/2021**



## *Remerciements*

*Je remercie, tout d'abord, mon Dieu le tout puissant  
ALLAH qui m'a donné volonté et patience pour  
faire ce travail.*

*Je remercie mon encadreur : Dr. DJOUDI Mohamed  
que j'ai eu l'honneur d'avoir comme encadreur et que  
je remercie pour ses conseils.*

*J'adresse ma gratitude à chacun des membres du jury  
qui ont bien voulu lire et évaluer ce travail.*

*Mes remerciements chaleureux vont également à  
mon père Nabil pour m'avoir aidé et conseillé.*

*Et à tous ceux qui m'ont apporté leur soutien  
surtout dans les moments de découragement et  
particulièrement ma mère, mes sœurs et mes frères.*

## *Dédicaces*

*C'est avec beaucoup d'orgueil que je dédie ce travail*

*À mes parents,*

*Car ils sont orgueilleux de me voir terminer ma  
recherche.*

*Je dédie aussi ce travail, avec beaucoup de joie et  
d'estime,*

*À mes deux chères sœurs, Randa et Ikram.*

*À mes frères, Mahdi et Abderrahman.*

*À mes Neveux et ma nièce : Iyed, Youcef et Eline.*

*À mes amies,*

*Et toute ma famille chacun à son nom.*

*Elkhansa.*

# ***Table des matières***

## *Table des matières*

<i>Introduction générale</i> .....	7
<i>Chapitre I : L'oral, une composante complexe</i> .....	7
<b>I.1. Définition des concepts :</b> .....	11
<b>I.1.1. L'oral :</b> .....	11
<b>I.1.2 L'enseignement :</b> .....	13
<b>I.1.3 L'apprentissage :</b> .....	13
<b>I.2. Les caractéristiques de l'oral.</b> .....	14
<b>I.2.1. Evolution de l'oral :</b> .....	14
<b>I.2.2. Les spécificités de l'oral :</b> .....	14
<b>I.2.3. Les fonctions didactiques de l'oral selon S. PLANE (2004)</b> .....	17
<b>I.3.La compréhension orale :</b> .....	18
<b>I.3.1. Les étapes de la compréhension orale :</b> .....	19
<b>I.3.2. L'expression orale :</b> .....	20
<b>I.4. Les caractéristiques de l'expression orale :</b> .....	20
<b>Conclusion :</b> .....	23
<i>Chapitre II : Origines et remédiations des difficultés en expression orale</i> .....	25
<b>II.1. L'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de FLE en Algérie :</b> .....	26
<b>II.2.Les difficultés de l'expression orale :</b> .....	31
<b>II.2.1.Difficultés d'origine psychologique :</b> .....	31
<b>II.2.2. Difficultés d'origine linguistique :</b> .....	34
<b>II.2.3. Difficultés d'origine socio-culturelle :</b> .....	38
<b>II.2.4. Difficultés d'origine didactique et pédagogique :</b> .....	39
<b>II.3. Remédiation des difficultés :</b> .....	40
<b>II.3.1. Remédiation psychologique :</b> .....	40
<b>II.3.2. Remédiation linguistique :</b> .....	40
<b>II.3.3. Remédiation socioculturel :</b> .....	41
<b>II.3.4. Remédiation didactique et pédagogique :</b> .....	41
<b>Conclusion :</b> .....	47
<i>Chapitre III : Analyse des données</i> .....	49
<i>Conclusion générale</i> .....	74
<i>Bibliographie</i> .....	78
<i>Annexes</i> .....	82
<i>Résumé :</i> .....	89

# *Introduction générale*

## ***Introduction***

Dans un monde en évolution scientifique et technologique continue, apprendre les langues étrangères est devenue une réalité incontournable, car la langue est le véhicule de toutes communications scientifiques ou quotidiennes. C'est pour cela qu'à partir des années 1970, les instructions pédagogiques et les recherches didactiques mettaient l'accent sur la didactique de l'oral.

L'oral est un instrument de communication essentiel à l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, la maîtrise de cette composante de la didactique des langues est indispensable que ce soit dans un contexte scolaire ou social. L'apprenant a besoin de communiquer dans une langue étrangère, connaître ses règles linguistiques ainsi que ses normes d'usage afin de les adapter aux différentes situations de communication orale.

Evidemment, communiquer et interagir oralement de manière efficace dans une langue étrangère est le vrai objectif de la didactique des langues étrangères, mais, apprendre ou faire apprendre à parler couramment dans une langue étrangère, reste une étape rigoureuse et difficile pour les apprenants ainsi que les enseignants, surtout quand leur langue maternelle est totalement différente de cette langue.

De ce fait, aujourd'hui, nous avons constaté une dégradation et une diminution du niveau des apprenants à l'oral en classe de FLE. En particulier, à l'université. En effet, après avoir étudié le français pendant dix ans, les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence en filière de français ont censés être des francophones, mais, ils éprouvent toujours des difficultés à l'oral : Bagage linguistique pauvre, incompréhension de la langue, blocages, ignorance du sens des mots, difficultés de production ... Etc. Les enseignants rencontrent eux aussi des difficultés à leur transmettre cette compétence communicative.

Dans les premières années d'apprentissage du FLE, les élèves sont confrontés à une langue qui peut être pour la majorité inusuelle, notamment à l'oral. C'est pour cela que l'oral a conquis sa place dans les programmes éducatifs algériens avec l'introduction des approches communicatives qui visent à développer la compétence communicative chez les élèves, mais ;

*Pourquoi après 10 ans d'apprentissage du français langue étrangère durant les trois cycles d'éducation nationale, les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence français, éprouvent-ils des difficultés à participer aux différents activités orales ?*



Face à de tel problème nous formulons les hypothèses suivantes :

- *Les difficultés en expression orale chez les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence, seraient dues à l'inefficacité de l'enseignement pré-universitaire de l'oral.*
- *Un choix approprié d'activité d'élocution de la part de l'enseignant, pourrait inciter les étudiants à participer pendant la séance de l'oral.*

Nous comptons également apporter des éléments de réponses à d'autres questions :

- De quelle origine sont ces difficultés ?
- Comment peut-on les remédier ?

Notre travail s'inscrit dans la didactique des langues étrangères, il a pour objectif de mettre l'accent sur les difficultés rencontrées par les étudiants de 1<sup>ère</sup> année licence, puis de déceler les causes probables de ces insuffisances, en proposant des remédiations à même de favoriser la participation aux différentes activités orales.

Pour faire l'inventaire de ces difficultés et afin de tenter d'y remédier, nous avons fait une enquête sur le terrain, dont nous avons assisté à des séances de l'oral pour tenter d'observer l'attitude de l'enseignant et ses pratiques de classe dans une situation d'enseignement/apprentissages. Nous avons aussi préparé un questionnaire destiné aux étudiants de français à l'université qui a pour but de vérifier l'efficacité de l'enseignement pré-universitaire de l'oral.

Notre travail sera devisé en deux parties :

La première partie s'intitulera cadre théorique, elle comportera deux chapitres théoriques. La deuxième partie intitulée cadre pratique sera consacré pour l'analyse des données recueillies chaque chapitre commence par une introduction et se termine pas une conclusion.

Le premier chapitre sera intitulé l'oral une composante complexe, dans ce chapitre nous allons mettre en évidence la complexité de l'oral, La composante orale en didactique du FLE consiste un travail puissant pour arriver à la maîtrise de cette compétence. Dans ce chapitre nous allons essayer d'identifier ses spécificités, ses fonctions et ses caractéristiques ; dans le but de montrer que l'enseignement/apprentissage de cette composante est une quête complexe.

Dans le deuxième chapitre, intitulé : origines et remédiations des difficultés, nous allons cerner les deux phases de la didactique de l'oral en FLE : phase universitaire et pré-universitaire, en essayant d'identifier les origines des difficultés rencontrées par les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence puis proposer des remédiations à chaque difficulté.

Dans la deuxième partie, constituée d'un seul chapitre intitulé : cadre méthodologique, analyse des données, nous allons analyser des résultats recueillis de notre observation de classe durant les séances de l'oral, et du questionnaire destiné aux étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence. Pour vérifier nos hypothèses.

Enfin, Nous allons clôturer notre travail par une conclusion générale qui résume ce que nous avons fait dans cette recherche et ce que nous avons obtenu comme résultats pendant notre enquête.

# *Cadre théorique*

---

***Chapitre I :*** L'oral, une composante complexe

---

## ***L'oral, une composante complexe :***

« Dans la communication, l'oral a toujours précédé l'écrit et occupe une place dominante dans les relations humaines »<sup>1</sup> Guide Belin montre l'importance de l'oral dans la vie de l'être humain, en précisant que la communication se base sur l'oral plus que l'écrit.

Parler en sa langue maternelle, aide l'individu à se prouver et s'imposer dans son entourage, à défendre son point de vue et à s'ouvrir sur le monde qui lui entoure. Communiquer oralement permet l'établissement des relations socio-affectives avec les autres, alors communiquer en une langue étrangère veut dire s'ouvrir sur un monde nouveau, sur une culture nouvelle et sur des coutumes et traditions diverses. Interagir en une langue étrangère développe l'esprit de tolérance chez l'individu en incitant l'échange des cultures, des opinions et des connaissances variées.

C'est pour cela, que les apprenants d'une langue étrangère, du FLE notamment, ont besoin de travailler leur communication orale car pour la majorité c'est une priorité incontournable.

La composante orale en didactique du FLE consiste un travail puissant pour arriver à la maîtrise de cette compétence. Dans ce chapitre nous allons essayer d'identifier ses spécificités, ses fonctions et ses caractéristiques ; dans le but de montrer que l'enseignement/apprentissage de cette composante est une quête complexe

Ce chapitre va cerner également les concepts principaux qui constituent l'ensemble de notre préoccupation.

**Mots clés :** oral, enseignement/apprentissage.

### **I.1. Définition des concepts :**

#### **I.1.1. L'oral :**

« Par opposition à « écrit ». Qui se fait par la parole ; qui est énoncé de vive voix ; qui se transmet de bouche en bouche. (Verbal) ». <sup>2</sup>

Selon LAROUSSE « Qui se fait par la parole, par opposition à «écrit » : Déposition orale. »<sup>3</sup>

<sup>1</sup> BELIN, G., (2005) *Enseigner le FLE : pratiques de classe*, éd : Belin, 19p.

<sup>2</sup> Grand Robert, (2005), version électronique du GRAND ROBERT de la langue française, [www.lerobert.com](http://www.lerobert.com).

<sup>3</sup> Version électronique de LAROUSSE : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oral/56290>.

D'après les deux définitions des deux dictionnaires on constate que l'oral est l'antonyme de l'écrit.

Pour la didactique des langues étrangères :

Jean Pierre CUQ dans son dictionnaire spécialisé en didactique du français langue étrangère et seconde a attiré l'attention sur la place de l'oral dans les différentes méthodologies de la didactique du FLE :

*« La composante orale a longtemps été minorée dans l'enseignement des langues étrangère, notamment du FLE, [...] Les approches communicatives visant le développement des compétences de communication, ont achevé le processus en faisant de l'oral un objectif à part entière »<sup>4</sup>.*

CUQ a signalé que l'oral n'a conquis sa place comme étant un objectif à part entière qu'avec l'émergence des approches communicatives.

Lafontaine et Dumais considèrent l'oral comme : *« une unité décomposable en éléments qui constituent eux-mêmes d'autres objets d'enseignement »<sup>5</sup>* pour Lafontaine et Dumais, l'oral est un objet d'enseignement comme tous les autres objets, qui doit être enseigné explicitement. Les enseignants sont appelés à installer chez les élèves des compétences compréhensives et expressives car il s'agit d'enseigner l'oral pour l'oral.

Nous définissons l'oral comme :

Le moyen de toutes interactions verbales, qui dépend un locuteur et un auditeur afin de réaliser une conversation ou un discours.

---

<sup>4</sup> CUQ, J-P.2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, éd : CLE international, Paris, 182p.

<sup>5</sup> Dumais, Ch. & Lafontaine, L. (2014). *Enseigner l'oral, c'est possible ! 18 ateliers formatifs clés en main*. Montréal : Chenelière Éducation.54p.

### **I.1.2 L'enseignement :**

Selon le Grand Robert :

*« Action, art de transmettre des connaissances. L'enseignement d'une matière par un maître (Enseignant). »<sup>6</sup>*

Le dictionnaire de Le Grand Robert définit l'enseignement comme une action, un art d'enseigner et la profession de celui qui enseigne, ce qui est enseigné par un maître.

Dans le dictionnaire de la didactique l'enseignement est défini comme :

*« [...] l'enseignement ne peut donc plus aujourd'hui être conçu seulement comme une transmission de savoir : l'accent est davantage mis sur les moyens méthodologiques qui sont fournis à l'apprenant pour construire ses propres savoirs. »<sup>7</sup>*

L'enseignement d'un point de vue didactique est vu comme guidage et orientation pour les élèves, la centration sur l'enseignant est devenue quelque chose d'ancien. Selon CUQ et GRUCA, aujourd'hui l'accent doit être mis sur les outils et les méthodes qui doivent être au service de l'élève est ses besoins.

### **I.1.3 L'apprentissage :**

C'est ce processus qui transforme peu à peu les conduites à tenir par l'apprenant dans une situation donnée. Comme nous savons que l'apprentissage est illimité et qu'il est toujours en mouvement, c'est-à-dire on en apprend tous les jours.

Selon le dictionnaire de français LAROUSSE l'apprentissage c'est : *« Formation professionnelle, temps pendant lequel on est apprenti ; faire l'apprentissage de s'exercer, s'habituer à écouter et à apprendre »<sup>8</sup>*.

Pour J.P CUQ :

*« L'apprentissage est la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage, et qui a pour but l'appropriation. L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives*

---

<sup>6</sup> Grand Robert, (2005), version électronique du GRAND ROBERT de la langue française, [www.lerobert.com](http://www.lerobert.com).

<sup>7</sup> CUQ, J-P.2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, éd : CLE international, Paris, 85p.

<sup>8</sup> Dictionnaire de français LAROUSSE, Larousse pour la présente édition, France, 2006, p21

*aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère ».<sup>9</sup>*

L'apprentissage est un travail systématiquement dirigé vers l'appropriation de certains savoirs : le savoir-faire, le savoir être avec, et le savoir devenir. Il existe quatre dimensions d'apprentissage cognitif, affectif, métacognitif et social.

## **I.2. Les caractéristiques de l'oral.**

### **I.2.1. Evolution de l'oral :**

L'oral dans les méthodes traditionnelles de l'enseignement avait une place restreinte, dont la priorité était donnée à l'écrit. Jusqu'à l'apparition des méthodes directes : AV (audiovisuelle) et SGAV (structuro-global audiovisuelle), dans ces méthodes, l'écrit était considéré comme un plus à l'oral et l'oral se manifestait comme un véhicule de la transmission des savoirs. Par contre, les méthodes traditionnelles avaient donné la priorité à l'écrit en négligeant l'oral.

Le développement de l'oral depuis les années soixante a mis en valeur l'oral non seulement comme un outil mais cette fois comme un objet d'enseignement et d'apprentissage.

*« On a vu à partir des années 1970, la construction de l'oral comme objet spécifique différencié de l'écrit, en suite les travaux de 1990 ont conduit au développement de diverses orientations didactique dont émergent en particulier deux perspectives celle d'un oral objet d'enseignement et d'apprentissage autonome »<sup>10</sup>*

Donc, c'est à partir des années 1970 que l'oral a conquis sa place comme étant un objet à part entière dans l'enseignement des langues étrangères.

### **I.2.2. Les spécificités de l'oral :**

Quand on parle des caractéristiques de l'oral, on pense directement à l'instantanéité de ce dernier, c'est-à-dire quand on parle ou écoute, nous ne pouvons pas reprendre l'idée telle que

---

<sup>9</sup> CUQ.J-P, 2003, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et second, Paris CLE International, p 22.

<sup>10</sup> GAGNON.R, DE PIETRO.J-F, et FICHER.C. (2017), *l'oral aujourd'hui : perspectives didactiques*.1.

<https://journals.openedition.org/lidil/5258>



la première fois. Par contre, à l'écrit, on peut lire et relire un texte dans le but de le modifier ou le comprendre. Le système de l'oral regroupe également d'autres spécificités :

### **1.2.2.1. Les traits de l'oral :**

#### **a. Les traits prosodiques :**

« *Ce sont les pauses, les accents d'insistance, les modifications de la courbe intonatif* ». <sup>11</sup> Guide Belin (2005).

Ce sont en effet les traits oraux d'une expression orale d'un locuteur, qui traduisent la musicalité dans sa voix et qui rend les émotions plus clairs aux auditeurs.

#### **b. Les liaisons et les enchaînements :**

C'est un phénomène phonétique qui lie deux mots par l'ajout d'un phonème entre eux, dans le but de rendre la parole plus facile et fluide. On constate qu'à l'écrit, il existe des personnes qui produisent « nouzallons » « vouzallez » car à l'oral, la frontière entre les mots d'un groupe rythmique n'est pas marquée.

#### **c. Les contractions :**

C'est le fait de réduire un mot ou une expression, comme « **T'**es venu ? » « Qu'est-ce que **t'**as ? », ou les abréviations comme « Le **resto** est ouvert », « Nous allons au **ciné** ». Ce phénomène est propre au parlé car la parole se caractérise par sa rapidité et sa fluidité.

#### **d. Les hésitations :**

Quand on parle, il est rare de continuer l'idée en entier sans faire des hésitations et des ruptures, le locuteur reprend une idée comme il peut la modifier « Je pense que ... mais je ne pense pas ».

### **1.2.2.2. L'oral socialisé :**

#### **a. Les accents régionaux :**

Chaque région territoriale possède son accent propre, en Algérie par exemple, les gens du nord ne parle pas comme les gens habitants au sud, cette diversité influe en premier lieu l'oral, dont les intonations et le débit sont différents dans chaque région.

---

<sup>11</sup> BELIN, G., (2005) *Enseigner le FLE : pratiques de classe*, éd : Belin, ,21p.

**b. Les accents sociaux :**

L'oral est influencé par les classes sociales, la langue parlée des gens qui habitent dans les endroits riches est plus développée et sophistiquée de celle de ceux qui habitent dans les endroits populaires.

**c. Les registres de langue :**

C'est la façon d'expression qui s'adapte à la situation de communication et qui amène notamment certains choix syntaxiques et lexicaux ainsi qu'un certain ton et rythme lors du parlé.

Le langage qu'on utilise avec un adulte ou une personne qu'on doit respecter se diffère du langage qu'on utilise quand on parle avec un ami ou un enfant. Dans la langue française, on distingue quatre registres de langue : soutenu, courant, familier et argotique

**d. Les implicites culturelles :**

C'est l'ensemble des connaissances culturelles qui peut être pour un français natif facile à comprendre mais pour un étranger, opaque et souvent sans sens. Il lui doit donc, une connaissance profonde de la culture française pour comprendre de quoi s'agit-il.

**1.2.2.3. Le corps et la gestuelle :**

Le corps et les gestes contribuent efficacement à la transmission des messages oraux. D'un simple geste on peut comprendre ce que le locuteur veut dire, en effet, ils facilitent la réception et aide celui qui parle à transmettre un message.

**a. Les mimiques :**

Ce sont les gestes par lesquels le locuteur essaie d'imiter une personne, un objet ou une action, qui peuvent accompagner ou remplacer le langage oral.

**b. La proxémie :**

C'est l'espace qui accompagne l'individu, elle est considérée comme le territoire intime et propre à la personne, chaque personne a son espace. Cet espacement a également un sens qui peut contribuer à la communication orale.

### **1.2.3. Les fonctions didactiques de l'oral selon S. PLANE (2004) <sup>12</sup>**

L'enseignement de l'oral est plus complexe. En effet, S. PLANE (2004) a proposé un cadre général d'analyse pour pouvoir identifier les différentes fonctions didactiques de l'oral dans la classe. Ces différentes fonctions de l'oral sont :

**a. L'oral, moyen d'expression :**

*« L'expression orale favorise le développement personnel et la construction d'une identité sociale »*

**b. L'oral, moyen d'enseignement :**

*« L'oral (du maître) sert à la transmission d'informations et à la régulation pédagogique ».*

**c. L'oral, objet d'apprentissage :**

*« Les élèves peuvent apprendre à communiquer, maîtriser la langue orale, maîtriser des genres oraux ».*

**d. L'oral, moyen d'apprentissage :**

*« Les élèves apprennent par la verbalisation et par les interactions ».*

**e. L'oral, objet d'enseignement :**

*« Il est possible de faire du travail de verbalisation et d'interaction un objet d'enseignement ».*

### **1.2.4. L'évaluation de l'oral :**

Garcia-Debanc (1999) a attiré l'attention sur les dix problèmes spécifiques que pose l'évaluation de l'oral :

1. « La pratique de l'oral est transversale à toutes les disciplines et à toutes les situations.
2. l'oral est difficile à observer est complexe à analyser.
3. l'oral implique l'ensemble de la personne.

---

<sup>12</sup> PLANE, S. (2004) 'L'enseignement de l'oral : enjeux et évolution' in Cl. Garcia-Debanc et S. Plane (coord.) : Comment enseigner à l'école primaire ? Paris, Hatier Pédagogie, 33p.

4. l'oral est profondément marqué par les pratiques sociales de référence.
5. l'oral ne laisse pas de trace et nécessite pour son étude des enregistrements techniquement exigeants.
6. l'évaluation de l'oral nécessite beaucoup de temps.
7. l'évaluation de l'orale suppose un détour par l'écrit par le biais de transcription.
8. l'oral est souvent mal connu.
9. les indicateurs de la maîtrise de l'oral ne sont pas clairement synthétisés.
10. Il existait jusqu'ici peu de matériel pédagogique pour enseigner l'oral et les recherches didactiques sur l'oral se sont développées plus récemment que celles sur l'écrit. »<sup>13</sup>

Pour Garcia Debanc l'évaluation de l'oral constitue l'objet le plus compliqué dans la didactique de l'oral, car ça nécessite un travail amplifié qui peut prendre beaucoup de temps et de matériel spécifique dont l'établissement algérien en souffre d'un manque considérable. Evaluer l'oral, en Algérie notamment doit un changement global dans l'ensemble du système éducatif.

L'oral se constitue de deux composantes essentielles :

### **I.3.La compréhension orale :**

Comprendre veut dire accéder au sens fondamental d'un document lu ou écouté.

La compréhension de l'oral est une compétence qui a pour but d'acquérir chez l'élève dans un premier temps des stratégies d'écoute et de compréhension des énoncés orales dans un deuxième temps.

Cette étape permet l'accès au sens des mots et énoncés et de distinguer à travers l'écoute comment les sons sont prononcés pour arriver à les réutiliser en production orale.

Louis Porcher (1995) affirme que *«la compétence de réception et de loin la plus difficile à acquérir et c'est pourtant la plus indispensable. Son absence est anxiogène et place le sujet dans la plus grande "insécurité linguistique" »*<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> GARCIA-DEBANC, C. (1999), *évaluer l'oral, didactique du français*, pratiques N=103/104, pp.194-198.

<sup>14</sup> PORCHER, L. (1995), *Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline*, éd : Hachette Education.

### **I.3.1. Les étapes de la compréhension orale :**

Dans le but de faciliter la tâche de compréhension les didacticiens proposent un enseignement qui se divise en trois étapes essentielles : la pré-écoute, l'écoute et enfin l'après écoute.

#### **a. La pré-écoute :**

C'est la première la phase de l'écoute qui sert à la compréhension du contenu de message, l'enseignant prépare ses apprenants, il oriente les apprenants vers les mots clé du document étudié. Cette phase pousse l'apprenant à utiliser ses connaissances antérieures, permet d'inclure un nouveau vocabulaire. Cette acquisition permettre l'apprenant à succéder à une deuxième étape qui s'appelle l'écoute.

#### **b. L'écoute :**

C'est une étape primordiale car elle aide l'apprenant à retirer la nature du document employé (qui ?, ou ?, quand ?, à qui ?, de quoi ?) c'est une étape qui se marque la concentration et la bonne mémorisation pour saisir le sens du message.

L'étape de l'écoute passe par trois étapes :

##### **1. La première écoute :**

Est basée sur la présentation de la situation de communication (le thème, les interlocuteurs).

##### **2. La deuxième écoute :**

C'est l'occasion de vérifier les hypothèses mises au départ et permettre aux apprenants de préparer des réponses exactes et précises.

##### **3. La troisième étape :**

C'est la synthèse rassemblement des informations acquises pour envoyer l'apprenant à la troisième phase intitulé après l'écoute.

#### **c. L'Après écoute :**

Dans cette dernière étape l'enseignant doit connaître, évaluer, savoir si le message est compris par les apprenants ou non.

Dans ce cas, il faut laisser la parole à l'apprenant au mois pour augmenter, s'exprimer, dégager les compétences acquises, savoir quelle tâche doit accomplir.

La compétence de la compréhension de l'oral malgré la difficulté de son acquisition elle reste une phase nécessaire pour arriver à acquérir d'autres compétences (les interactions orales, production orale).

Ainsi, comprendre l'oral réduit chez l'élève le sentiment d'infériorité et de peur de se tromper lors des interactions verbales « insécurité linguistique », car il s'appuie sur des connaissances déjà vérifiées, comprises et expliquées.

Donc, on ne peut parler de la compétence de l'expression orale sans passer par cette étape qui aide l'élève à développer chez lui une certaine confiance lors du parlé.

### **I.3.2. L'expression orale :**

C'est la compétence de parler ou de communiquer dans des situations de communication réelles ou artificielles, scolaire ou sociale avec une ou plusieurs personnes.

Selon Guide Belin :

*« L'oral implique un travail sur les sons, sur le rythme, sur l'intonation et il s'agit pour l'apprenant de se familiariser avec ces différents moyens, de se les approprier peu à peu »<sup>15</sup>*

C'est-à-dire, apprendre à parler en FLE c'est respecter les traits prosodiques de cette langue (rythme, intonation...etc.) en essayant d'acquérir les compétences de l'apprentissage d'une langue étrangère « savoirs, savoir-faire, savoir-être ». Connaître les règles grammaticales, comment la phrase est arrangée et prononcée, puis s'y exprimer dans des situations concrètes de vie.

Cette capacité se manifeste dans tout ce qui est favorable à la réussite d'une expression orale, comme la fluidité des échanges, l'habileté de tenir une conversation sans aucune difficulté apparente, dans n'importe quelle situation, et sans faire le recours à la trace écrite.

### **I.4. Les caractéristiques de l'expression orale :**

L'expression orale selon Tagliante est construite comme suit : « *Le fond est caractérisé par :*

- *Les idées, les informations que l'on donne, l'argumentation que l'on choisit, les opinions et les sentiments exprimés ;*

---

<sup>15</sup> BELIN, G., (2005) *Enseigner le FLE : pratiques de classe*, éd : Belin, ,30p.

- *Les illustrations orales, les exemples qui accompagnent les idées ou les informations ;*
- *La structuration des idées ;*
- *Le langage, la correction linguistique, l'articulation, l'intonation. La forme, c'est :*
  - ✓ *L'attitude générale, les gestes, les sourires ;*
  - ✓ *La voix, son volume, son débit ;*
  - ✓ *Les regards, les pauses significatives, les silences voulus.»<sup>16</sup> (2006)*

Pour s'exprimer, il nous faut une idée, un point de vue ou un sentiment, sous forme d'une information qu'on veut partager, et un objectif qui se différencie d'une personne à une autre qu'on veut atteindre. Tout dépend de l'âge de la personne et de son statut social.

Celui qui veut s'exprimer, en classe notamment, doit respecter un enchaînement logique avec une préparation des arguments et des exemples forts et clairs, à l'aide de l'enseignant qui joue le rôle de libérateur de parole.

L'élève en parlant peut hésiter, reprendre, faire des pauses comme il peut utiliser la gestuelle, la mimique, les regards ... Etc., et tous qui peut contribuer à la transmission juste de message orale et la simplification de l'acte de parole.

L'expression orale englobe également ce qui relève du verbal, du para-verbal (pauses, prosodies) et du non-verbal (gestes, regards) :

**a. Le non-verbal :**

C'est la transmission d'un message par l'usage des gestes, des expressions de visage et de corps et des postures. Sans faire le recours au verbal « *La communication non verbale : silence, geste, postures expressions faciales, ton de la voix, rythme de l'élocution, vêtement, complètent le message auditif, elle exprime les émotions, les sentiments, les valeurs, cette*

---

<sup>16</sup> TAGLIANTE, C., (2006). La classe de langue, Nouvelle édition, CLE international, Paris, 82p.

*communication renforce et crédibilise le message verbal lorsqu'elle est adapté mais peut décrédibiliser ce même message si elle est inadaptée »<sup>17</sup>.*

Le non-verbale lors de l'expression orale est considéré comme un support qu'utilise l'enseignant pour mieux expliquer la leçon et l'élève pour clarifier et renforcer sa production orale. En effet, ce support doit être utilisé par escient, or, il va compliquer la situation au lieu de la simplifier.

**b. Le para-verbal :**

*« Il s'agit [...] de toutes les unités qui accompagnent les unités linguistiques, et qui sont transmises par le canal auditif : intonation, pauses, particularité de la prononciation, caractéristique de la voix »<sup>18</sup>.*

Le para-verbal permet à distinguer quand le locuteur pose une question, quand est-ce qu'il est étonné, heureux ou triste, à l'aide du volume de la voix, les intonations (hautes et basses)...Etc.

Ce qui caractérise l'oral, car à l'écrit l'élève est conditionné par des règles, des structures, l'orthographe et la ponctuation, en général, l'élève n'as pas le droit à l'erreur. Néanmoins, à l'oral, l'élève est libre, dont il peut reprendre une idée, hésiter, répéter un mot ou une phrase. De même, il peut faire le recoure aux gestes aux expressions corporelles et faciales en cas d'oubli ou stresse. Par conséquent, on peut dire qu'à l'oral tout est toléré ce qui le rend plus complexe.

En conclusion, l'oral ne se limite pas dans prononcer des mots phonétiquement et grammaticalement corrects, en réalité, il implique le profil de la personne et la manière dont il parle et bouge.

---

<sup>17</sup> <http://e-classroom.over-blog.com/la-communication-non-verbale>. Consulté le 10/04/2021 à 12 :04.

<sup>18</sup> Ould Benali, N. (2016). Exposé oral. Comment faire progresser les étudiants ? Disponible sur : <https://lecafedufler.fr/expose-oral-comment-faire-progresser-les-etudiants/> consulté le 10/04/2021 à 13 :58.



## **Conclusion :**

Après ce que nous avons mis en évidence la complexité de l'oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE et définit quelques notions de base, nous allons essayer dans le prochain chapitre d'identifier les causes responsables des difficultés rencontrées par les apprenants de la 1<sup>ère</sup> année licence lors de leurs activités en l'expression orale. Dans ce même chapitre, nous tenterons de proposer quelques solutions pour la remédiation de ces carences vécues par les locuteurs francophones, et tout particulièrement, les étudiants en licence du département de français à l'université de Biskra.

---

## ***Chapitre II :***

*L'origine et la remédiation des difficultés en expression orale chez les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence.*

---

## **Chapitre II** : Origines et remédiations des difficultés en expression orale.

Le sud algérien est un monde arabophone, qui parle l'arabe dialectal et que la majorité des habitants négligent le français. Contrairement aux gens qui habitent au nord de l'Algérie dont l'usage de français est plus fréquent, dû à la colonisation qui s'est centré au nord algérien pour une période considérable.

L'enseignement / apprentissage du FLE au nord algérien ne complainne pas d'insuffisance de niveau de l'oral, attendu que l'usage de français n'est pas seulement en contexte scolaire mais en contexte sociale également. Par contre, les apprenants du français du sud, à Biskra notamment souffrent d'un grave manque de pratique de la langue en dehors de la classe.

Ceci peut être considéré comme l'aspect majeur du non maitrise de l'oral chez les étudiants de français à l'université de Biskra.

Apprendre une langue étrangère dans un milieu que ne la supporte pas constitue un grand défi surtout quand à la pratique de la communication orale de cette langue en dehors du contexte scolaire. Car pour développer cette compétence il faut l'utiliser couramment et dans de divers situations concrètes de vie.

Les étudiants de français à l'université de Biskra représentent des lacunes lors des séances de l'expression orale, car, pour eux, c'est la première fois qu'ils pratiquent d'une manière sérieuse leurs compétences orales. Le palet de la 1<sup>ère</sup> année licence est le premier espace où les étudiants sont censés montrer leurs capacités discursives et leurs autonomies en usage de la langue.

En plus de cette raison historique que constitue un quasi absence de la pratique de la communication orale en milieu sociale à Biskra, l'enquête que nous avons fait avec les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence nous a mené à supposer que les difficultés éprouvées par les apprenants sont dues à d'autres causes, partons des causes d'origine psychologique.

## **II.1. L'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de FLE en**

### **Algérie :**

Longtemps l'oral était occulté dans les plans de formation (les programmes) des apprenants algériens, cet oubli « institutionnel » était une des causes des difficultés rencontrées par beaucoup d'apprenants dans leurs communications et échanges langagiers à l'oral.

#### **II.1.1. Phase pré-universitaire :**

En Algérie, où le français est une langue étrangère. C'est en effet une langue vivante, qu'on trouve présente dans tous les domaines, elle remplace parfois l'arabe qui est la langue nationale dans plusieurs administrations. Cette dominance a mis en pratique un travail sur l'exploitation dans le programme éducatif algérien des méthodes efficaces d'enseignement du FLE, dont le but est d'installer des compétences langagière d'un part et des compétences communicatives et discursives d'un autre part.

A partir de l'introduction des approches communicatives dans le système éducatif, une importance particulière est devenue accordé à l'oral. L'enseignement de l'oral a donc conquis sa place avec un volume horaire avec des activités spéciales qui visent à travailler la compréhension et l'expression orales chez les élèves.

##### **a. Le déroulement d'une séance de l'oral en classe de FLE :**

Une séance de l'oral a besoin d'une démarche pédagogique qui se déclenche d'une source de motivation. L'enseignant doit savoir comment présenter une activité langagière en déterminant dès le début ses objectifs. En effet, il est important d'adapter un contenu qui serait adéquat à l'âge cognitif des élèves et le présenter d'une manière bien élaboré. Le contenu va être enrichi d'une manière automatique lors de la séance de l'oral, après avoir déterminé le contenu, la méthode, les outils à mettre en pratique en utilisant l'humour, le jeu. L'enseignant termine la séance d'une manière claire. En essayant de clôturer par une conclusion ou un résumé de ce qui ont vu durant la séance, pour assurer la bonne transmission de la langue qui va en harmonie avec l'installation des savoir-faire car l'objectif de la didactique de l'oral au secondaire vise à :

*« A la fin du cycle secondaire, l'élève sera un utilisateur autonome du français, instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises par la formation supérieure professionnelle, les entreprises utilisatrices et les contraintes de la communication sociale ».*<sup>19</sup>

Au lycée, la maîtrise des compétences de la compréhension et de l'expression de l'oral se développe par les interactions en classe auxquelles les apprenants font partie.

C'est pour cela qu'on trouve que la didactique de l'oral en classe de moyen impose une mise en œuvre des pratiques pédagogiques d'intégration dans la classe et la façon dont l'élève participe aux interactions ; car, il est difficile de lui faire entrer dans une activité langagière en une langue étrangère puisque ça demande un travail sur ses actions et ses attitudes. Ce travail permet à l'élève la construction des représentations particulières propres à la classe, ça implique ainsi la manière dont il parle et comment il se situe par rapport à ses camarades et son enseignant lors d'une activité orale.

### **II.1.2. Phase universitaire :**

Dès la 3<sup>ème</sup> année primaire, l'élève se met en contact avec la langue française et commence de se familiariser avec son système langagier ; c'est-à-dire, s'habituer à des sons qui n'existent pas dans sa langue maternelle, il se retrouve alors en face d'une prononciation nouvelle et devant une culture totalement différente de la sienne.

Jusqu'à ce qu'il arrive à la 3<sup>ème</sup> année secondaire, cette période représente dix ans d'apprentissage de français langue étrangère ; l'élève, durant cette décennie, est censé développer chez lui une certaine autonomie d'usage de la langue. L'élève-locuteur francophone qu'il devait être est souvent incapable d'appréhender de simples énoncés oraux que ce soit en compréhension ou en expression. Cet échec dans l'acquisition de compétences orales (prérequis à une maîtrise satisfaisante de la langue) vont le handicaper à suivre sa formation dans de bonnes conditions (difficultés à exposer, difficultés à parler, difficultés à participer aux interactions verbales avec ses pairs)...

Pour pallier cette insuffisance, les référentiels de compétences prévoient des modules de « Compréhension et expression orales » (CEO), lesquels unités de formation sont considérées comme des enseignements et des apprentissages fondamentaux introduits dès la 1<sup>ère</sup> année universitaire et ce jusqu'à la 3<sup>ème</sup> année de licence.

---

<sup>19</sup> Programme du secondaire (2004).

En 1<sup>ère</sup> année licence, une place très importante est donc accordée à l'enseignement/apprentissage de l'oral.

### **II.1.2.1. Les formes de l'expression orale en classe du FLE à l'université :**

Dans les méthodes traditionnelles, pour enseigner l'oral, l'enseignant réemploie le dialogue exploité dans la compréhension orale car il s'agit d'amener les élèves à imiter ce qui ont écouté et réemployer la langue avec ses structures grammaticales et son vocabulaire. Cependant, le dialogue entre l'enseignant et l'élève est limité et ne le place pas dans des situations réelles.

Par conséquent, l'enseignant doit jouer le rôle d'un animateur du dialogue entre les apprenants, remédier à leurs lacunes, et corriger leurs erreurs. En exploitant des activités qui exigent la spontanéité et l'autonomie. Ses activités se déroulent sous forme, de simulation, jeu de rôles, débats, exposé, pour aider l'élève à utiliser et réutiliser ses connaissances antérieurement acquises.

#### **a. La simulation :**

*« Ou les simulations globales, sont des techniques intégrées aux méthodes communicatives et développées en vue de l'enseignement du FLE dans le but de résoudre le problème de l'illusion du réel en classe de langues tout en stimulant la prise de parole. »<sup>20</sup>*

La simulation est une activité qui vise à rendre la classe une place qui ressemble aux endroits qu'on voit dans notre quotidien (médecin, tribunal, boutique ... Etc.), dont les apprenants vont imaginer et construire un autre contexte dans la classe.

*« L'enseignant fixe le scénario de départ, puis il est l'animateur et le médiateur, l'expert linguistique. Mais ce sont les élèves eux-mêmes qui vont construire le contexte et le faire vivre. Ce sont eux qui vont opérer les changements de situations, les rebondissements dans la situation ».<sup>21</sup>*

---

<sup>20</sup> <http://www.ac-grenoble.fr/casnav/accueil/enseigner-FLE-FLS/index.php?post/2011/02/14/Les-simulations-globales> consulté le 19/04/2021 à 12 :47.

<sup>21</sup> *ibid.*

Dans cette activité, l'accent est mis sur les apprenants, l'enseignant déclenche la situation, l'anime et intervient en cas de besoin.

**b. Le jeu de rôles :**

F. Debyser (1996) propose la définition suivante du jeu de rôle :

*« Un jeu de rôles, en didactique des langues, est un événement de communication interactif à deux ou plusieurs participants, simulé par les apprenants pour développer leur compétence de communication sous trois aspects : compétence linguistique, compétence sociolinguistique et compétence pragmatique. »<sup>22</sup>*

Cette communication peut être préparée, mais elle doit laisser la place à la spontanéité et l'improvisation des apprenants. L'activité du jeu de rôles permet le glissement dans le corps d'un personnage réel ou imaginaire dans des situations fictives. Dans le but d'installer chez les élèves des compétences communicatives diverses.

Le jeu de rôles est une source de motivation et de plaisir pour l'élève. C'est un moyen d'exercer des compétences linguistiques dans des situations vivantes et stimulantes.

**c. Le débat :**

Selon Dolz et Schneuwly :

*« Constituant en effet, dans les sociétés démocratiques, l'une des formes courantes de délibération, il se caractérise par une discussion sur une opinion controversée entre plusieurs partenaires qui essaient de modifier les opinions ou les attitudes d'un auditoire. »<sup>23</sup>*

En classe de langue, le débat constitue l'ensemble des interactions, dont chacun des participants défend son point de vue, son opinion sur un sujet, en utilisant des arguments. Durant le débat, les élèves apprennent à écouter et à répondre avec des phrases justes.

---

<sup>22</sup> DEBYSER.F., (1996), *L'immeuble (simulation globale)*, éd : Hachette, 2p.

<sup>23</sup> <http://www.lizannelafontaine.com/PDF/debat.pdf> , modèle didactique de la production orale en classe de français au secondaire (Lafontaine 2001). (Consulté le : 19 /04/2021 à 16 :48).

Débattre c'est aussi :

- ✓ Parler,
- ✓ Argumenter,
- ✓ Donner son opinion,
- ✓ Proposer des solutions,
- ✓ Apprendre à écouter,
- ✓ Apprendre à exprimer ses idées,
- ✓ Apprendre à défendre ses arguments.

Cette activité aide l'élève à s'exprimer et dire ce qui est normale, de plus c'est un moyen d'informer et d'être informé.

**d. . L'exposé :**

L'exposé est l'un des formes de l'expression orale qui permet aux apprenants de présenter oralement un thème qui peut être préalablement élaboré. L'exposant transmet des informations à propos de son thème en prenant en considération la nature de public visé.

Dans cette activité l'apprenant peut faire le recoure à l'écrit, au gestuelle, aux regards (non-verbal, para-verbal).

La collaboration entre le thème, les auditeurs et l'exposant au cours de l'exposé a une importance primordiale. La réussite de l'exposé exige une coïncidence entre ces trois éléments :

*« Une relation effective et positive entre les trois éléments : Les auditeurs s'intéressent au thème et sont séduits par l'orateur, celui-ci est concerné par son objet et se préoccupe de ses inter. »<sup>24</sup>*

---

<sup>24</sup> Vanoye.F. 1990, Expression, communication, éd : Armand Colin, Paris, p33



### II.1.2.2. Les horaires du module de CEO à l'université\*:

Module	Volume horaire hebdomadaire			Volume horaire annuel	Coefficient
Compréhension et expression orales	T.D.			90h00	2
	Séance 1	Séance 2	Total		
	1h30'	1h30'	3h00'		

\*Le tableau représente le volume horaire annuel du module de CEO en 1<sup>ère</sup> année licence, filière de français.

Nous constatons qu'à l'université au premier palet, que le volume horaire annuel consacré au module de CEO est représenté en 90h. C'est un temps suffisant pour que les apprenants acquièrent des compétences langagières orales après avoir les pratiquer pendant 10 ans. Cependant, les élèves arrivant à l'université et lors du module de l'oral représentent des difficultés dans la participation aux différentes activités orales : prise de parole, débats, exposés ... Etc.

D'après ce qu'on a vu, autant qu'étudiante de français à l'université Mohamed Khider Biskra, les enseignants se plaignent d'une manière directe de l'insuffisance de niveau de l'oral chez les apprenants de français en 1<sup>ère</sup> année licence.

## II.2. Les difficultés de l'expression orale :

Les difficultés que représentent les étudiants lors d'une séance de l'oral sont nombreuses, la complexité de cette composante importante de la didactique du FLE met les apprenants devant un travail qui exige leur aspect psychologique, leurs compétences linguistiques, une formation préalable suffisante ainsi que une dimension socioculturelle.

### II.2.1. Difficultés d'origine psychologique :

#### a. Vu sur la notion de la psychologie :

La psychologie est une discipline qui se définit comme « *l'étude scientifique du comportement et des processus mentaux. [...]. Elle vise la description, l'explication, la prédiction et la modification du comportement et des processus mentaux* ». <sup>25</sup>

Donc c'est tous qui se relèvent de l'aspect mental de l'individu, son comportement et ses émotions.

<sup>25</sup> HUFFIMAN, K, (2007), *introduction à la psychologie*, éd De Boeck, Québec ,12p.

Cette discipline s'intervient dans la didactique des langues étrangères, plus précisément dans la didactique de l'oral pour décrire et contrôler les comportements des élèves en difficultés au niveau de l'expression orale.

Pour la psychologie, l'apprenant peut rencontrer lors des interactions avec l'autrui, des difficultés dans sa vie scolaire ou sociale. Ces difficultés vont l'empêcher à participer dans la classe avec ces camarades, son professeur ou même hors de la classe.

Pour les psychologues GERRIG, R. ZIMBARDO, P « *Le fonctionnement psychopathologique [ou un trouble psychologique] implique une perturbation des émotions, du comportement ou de la pensée qui conduit l'individu à un état de détresse ou bloque sa capacité à atteindre des objectifs importants.* »<sup>26</sup>

C'est à cause de ça que nous ne pouvons pas considérer un apprenant comme incompetent, mais du point de vue psychologique, il peut avoir des difficultés handicapant sa prise de parole devant les autres au point qu'il n'a pas de solution que de rester la bouche fermée.

Ces difficultés peuvent toucher l'enfant, comme ils peuvent toucher l'adulte. Ce qui nous intéresse dans notre contexte c'est la pratique de la langue au milieu universitaire, donc notre étude prend en charge l'adulte qui ne s'exprime pas devant un public. Elles se manifestent dans la timidité et la peur de parler dans la présence des autres.

### **b. La timidité :**

C'est un phénomène qui apparait chez l'individu dès l'enfance, il se manifeste quant à la présence de l'autre, elle peut être causée par le manque de confiance en soi. Elle est définie comme :

*« Un manque d'assurance dans une action, une réalisation qui survient dans le rapport à l'autre »*<sup>27</sup>

SAHUC-Caroline définit la timidité comme : « *Le malaise éprouvé par le sujet et par l'inconfort qui en est reçu. La timidité peut être ponctuelle ou quotidienne, et s'observe à travers un ou plusieurs comportements* ». <sup>28</sup>

---

<sup>26</sup> GERRIG, R. ZIMBARDO, P., (2008), *psychologie*, éd : PEARSON, France, 398 p.

<sup>27</sup> [www.filsantejeunes.com/la-timidite-cest-quoi-18412](http://www.filsantejeunes.com/la-timidite-cest-quoi-18412), consulté le 02/05/2021.

<sup>28</sup> SAHUC-C., (2006) *comment motiver votre enfant*, Studyparents, p.35

Les comportements de timidité sont présentes lorsque l'apprenant prend la parole ou lors des activités orales dans la classe, ces signes sont représentés sous forme de vibrations au niveau de la voix ou quand l'apprenant baisse sa voix ou sous forme des gestes comme : croiser les doigts et regarder en bas. Dans ce cas-là l'enseignant doit intervenir en essayant de diminuer ce phénomène de sa manière.

Puisque cette forme de difficulté psychologique naît en présence de l'autre, elle peut créer un sentiment de peur et de stress chez l'apprenant, il peut même commettre des erreurs lorsqu'il prend la parole devant un public. Ce qui provoque chez lui une représentation négative qui lui empêche de s'exprimer autre fois.

**c. La peur :**

Le sentiment de peur se manifeste dans les différentes situations de communication, notamment quand la communication est en une langue étrangère avec un natif ou avec quelqu'un qu'on sait qu'il a une richesse langagière en cette langue.

*« Tout le monde peut éprouver dans certaines circonstances un sentiment d'anxiété ou de peur. Mais, pour certaines personnes, cette anxiété devient à ce point problématique qu'elle finit par les empêcher de fonctionner efficacement et de profiter de l'existence. »<sup>29</sup>*

Ce sentiment parvient chez certains apprenants face à une langue étrangère, et lors de prise de parole en cette langue devant un public, par conséquent, l'apprenant en parlant en français peut avoir peur de :

- Commettre des erreurs ;
- Ne pas bien prononcer ;
- Ne pas être compris par son professeur ou ses camarades ;
- être mal jugé par la suite.

---

<sup>29</sup> GERRIG, R. ZIMBARDO, P., (2008), *psychologie*, éd : PEARSON, France p.405.

**d. Le trac :**

Comme la peur, le trac est une difficulté psychologique qui accompagne la communication oral, il est défini comme :

*« Un phénomène relativement connu dans le milieu artistique. C'est une manifestation proche de l'anxiété de performance. Ainsi, le sujet qui doit intervenir devant un public craint de ne pas être à la hauteur et d'oublier ce qu'il doit dire ou faire »<sup>30</sup>*

Le trac est une anticipation de ce qui peut arriver lors du parlé, qui peut, paralyser l'apprenant et l'empêcher à faire une performance à la hauteur même s'il était bien préparé.

Dans notre contexte, le trac peut être causé par les regards de l'enseignant et de public auditeur qui lui attend à parler, ou même son exposition devant eux, ça provoque chez lui une sensation de peur, il ressent le manque ou l'absence totale des moyens qui lui aident à s'exprimer, au point qu'il choisit de ne pas parler.

**II.2.2. Difficultés d'origine linguistique :**

Apprendre une langue étrangère, c'est-à-dire, être confronté à un système de langue totalement différent de celui de la langue maternelle de l'apprenant. Il va se retrouver face à des règles et des structures nouvelles (grammaire), à des sons étranges (phonétique), et des termes inhabituels (vocabulaire). Ce qui va créer chez lui des troubles dont il va souffrir des carences. Car l'acquisition de toutes ces différences veut du temps et un travail intensif sur la langue.

*« Afin de faciliter l'apprentissage, d'une manière générale, le passage d'une langue à une autre. C'est ainsi qu'est née une perspective d'application « la linguistique contrastive » dont les ambitions de départ était, qu'une comparaison "terme à terme, rigoureuse et systématique" de deux langues et surtout de leurs différences structurales, était possible et devait permettre de réaliser des méthodes mieux adaptés aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée. »<sup>31</sup>*

---

<sup>30</sup> EMILIEN, G.,(2003) *L'anxiété sociale*, éd : Mardaga, Belgique, p.30.

<sup>31</sup> DEBYSER.F., (1970), *apprentissage du français langue étrangère*, éd : Belc, Paris, p.31.

L'objectif de cet étude est d'identifier les difficultés dans l'expression orale dues à l'influence d'une L1 (langue maternelle) sur la langue cible L2 (langue étrangère) ce phénomène désormais appelé « interférences linguistiques ».

**a. Interférences linguistiques :**

Ils peuvent être définis d'un point de vue linguistique comme : « *L'emploi lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue* »<sup>32</sup>

L'interférence d'un point de vue pédagogique est vu comme une erreur que commettent les apprenants quand ils parlent en une langue étrangère sous l'effet de leur langue maternelle. L'enseignant doit connaître que cette erreur est de phénomène naturelle qui peut rencontrer fréquemment.

**b. La phonétique contrastive :**

Le principe en est simple, tout individu est conditionné par les spécificités sonores de sa langue maternelle, elles déterminent la façon dont il entend et produit dans un autre temps les sons d'une langue étrangère. Comme le cas des arabophones qui prononcent le [p] un son qui n'existe pas dans leur langue maternelle [b].

La perception des sons se varie d'un individu à un autre, sur le plan pédagogique on peut distinguer deux éléments qui expliquent une bonne ou une mauvaise perception des sons.

Tout d'abord, il se produit un phénomène naturel de perte d'audition avec le temps, l'oreille devient moins en moins sensible aux différents sons, par conséquent, plus quand on apprend une langue étrangère, jeune, plus qu'on a de chance d'en capter ses spécificités sonores.

Ainsi, la notion de "fatigue auditive" qui veut dire, lorsque l'on se trouve dans un milieu ennuyant, la sensibilité de l'oreille est affectée et il y a un décrochage en ce qui concerne les fréquences hautes.

C'est en effet, que les séances de CEO (compréhension, expression orales), doivent être placées en une partie adéquate de la journée, et se tenir dans des salles réunissant de bonne qualité acoustiques.

---

<sup>32</sup> MACKEY.W., (1965), *Bilingual interference, its analysis and measurements*, Québec.

**c. Le crible phonologique :**

C'est une métaphore illustrée par Troubetzkoy le père de la phonologie, qui désigne :

*« Chaque homme s'habitue dès l'enfance à analyser ainsi ce qui est dit et cette analyse se fait d'une façon tout à fait automatique et inconsciente. Mais en outre le système des cribles, qui rend cette analyse possible, est construit différemment dans chaque langue. L'homme s'approprie le système de sa langue maternelle. Mais s'il entend parler une autre langue, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le "crible phonologique" de sa langue maternelle qui lui est familier».*<sup>33</sup>

Ce phénomène est vu comme un phénomène psychologique, qui constitue une construction d'un crible virtuel et mental, qui laisse passer lors de l'audition, que les sons qui ont pour l'auditeur familiers. C'est-à-dire qui existe dans sa langue maternelle.

Ce processus explique pourquoi il est difficile parfois pour certains apprenants à prononcer les sons convenablement. L'enseignant joue le rôle d'un psychologue qui doit être conscient de ce phénomène.

**d. La pauvreté lexicale :**

Les compétences linguistiques et de la communication verbale, impliquent des règles langagières, une structure juste de la phrase avec un choix approprié de lexique.

*« L'étrangeté de la langue fut, une grande difficulté pour l'apprenant, il n'est pas facile d'apprendre de nouveaux mots quand il y a une différence entre les mots de la langue maternelle de l'apprenant et la langue qui veut apprendre, ce qui constitue un problème ; puisqu'il va acquérir un lexique d'une langue totalement différente de la sienne ».*<sup>34</sup>

La pauvreté lexicale en une langue étrangère est représentée chez un apprenant du FLE, dans les ruptures et les pauses que fait fréquemment quand il parle.

---

<sup>33</sup> Troubetzkoy, N. S. (1967) *Principes de phonologie*, Klincksieck, Paris (2<sup>ème</sup> éd.). Édition originale : 1939. p54.

<sup>34</sup> INGBRESTEN, A, (2009), FRA 4190 Masteroppgave i fransk, språkprogrammet Universitetet i Oslo Høsten Veileder : Hans Petter Helland.

**e. Les difficultés grammaticales :**

*« Pour les enseignants, la grammaire est la composante linguistique qu'ils estiment la plus importante en classe de langue, avant le lexique, la civilisation et la phonétique. À l'aube du nouveau millénaire, il semble bien que le rejet dont elle a souffert durant la période rigide de l'approche communicative ne soit plus à l'ordre du jour. Même s'il est incontestable que l'apprenant apprend à communiquer en communiquant, il ne peut néanmoins se passer de grammaire dans les pratiques langagières. »<sup>35</sup>*

Cette composante importante de la linguistique, a occupé l'intérêt de nombreux travaux, pour arriver à un enseignement efficace de la grammaire. Enseigner la grammaire dans des situations de communication ou implicitement, c'est le but de l'approche communicative. Mais ça pose toujours un problème car la grammaire doit une mémorisation des règles et des structures.

C'est de cette raison qu'on trouve que les apprenants ont du mal à suivre correctement l'ensemble des règles de grammaire qui leur permet de parler correctement la langue française. Parmi les difficultés de grammaire, la construction juste d'une phrase, le choix des modes et des temps, en général les apprenants n'ont pas une connaissance sur les règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases en français.

L'apprenant trouve difficile à prendre la parole à cause de la non maîtrise des compétences relatives au savoir linguistiques, représenté dans sa pauvreté lexicale et grammaticale, son incapacité phonologique.

Dans ce cas, l'apprenant est lui-même sensible à l'imperfection des énoncés produits, ce qui le démotive pour prendre régulièrement la parole au sein de la classe comme milieu privilégié de la participation verbale.

A cause du manque d'outils linguistiques, l'apprenant a peur de donner de lui-même une image dévalorisante. En conséquence, il se trouve dans le silence, qui, pour lui un refuge convenable.

---

<sup>35</sup> <http://francelangue.weebly.com/quelle-grammaire-en-classe-de-fle.html> consulté le 06/05/2021 à 13:47.

### **II.2.3. Difficultés d'origine socio-culturelle :**

Le socio-culturel peut être défini comme :

*« Le socio culturel est un concept qui tire ses origines de l'ensemble des sciences sociales et les interactions différentes entre l'individu et son environnement (culturel, économique et historique...). Ce phénomène sociologique difficile encore à identifier, s'explique par référence à la culture et l'histoire de la société. »<sup>36</sup>*

Dans la didactique du FLE en Algérie, la dimension socioculturelle est négligée, dont la centration est beaucoup plus sur l'acquisition des compétences langagières dans le contexte scolaire seulement, en négligeant l'extra-scolaire c'est-à-dire la communication dans des situations concrètes de vie.

Le socio culturel est un élément fondateur du champ de la didactique du FLE. *« Pour mieux comprendre l'influence du socio culturel sur la didactique F.L.E : nous recourons à la notion de rapport culturel... »<sup>37</sup>*

#### **a. Le rapport culturel :**

C'est un rapport entre l'individu ou l'apprenant avec sa culture, en didactique du FLE, ce rapport peut créer certaines représentations qui ont souvent négatives et qui peuvent gêner l'apprenant arabophone dans son acquisition de la langue française et sa culture.

En effet, le rapport culturel doit être respecté par tous les participants dans la didactique et la pédagogie des langues étrangères, car il est essentiel dans le processus enseignement/apprentissage. Les enseignants doivent prendre en considération l'aspect culturel de l'apprenant et les différences culturelles entre les deux langues, pour bien concevoir l'acquisition de la langue cible et sa culture.

#### **b. Les repères sociaux :**

Il s'agit de l'influence du milieu social sur le milieu scolaire, ils placent l'apprenant dans le centre des relations entre ce qu'il vit (sa famille, son statut social, sa situation géographique) et le système scolaire.

---

<sup>36</sup> CLANET, C. (1986) *l'interculturel en éducation et en science humaine* : d'impression S.A Toulouse, p. 106.

<sup>37</sup> FLARDEAU, E., SIMARD, D., (2007), *Les voies actuelles de la recherche*, Presse de l'université, Laval, p.164.



L'écart significatif entre les deux cultures est digne d'être considéré comme source importante de difficultés d'apprentissage. Lorsqu'on propose des documents ou des sujets qui traitent la culture française, on a affaire à des réactions de confusion, de blocage et d'incompréhension.

L'apprenant qui apprend ne vient pas seul en classe mais il prend avec lui ses repères socioculturels à savoir son contexte familial, sa culture, représente un ensemble de facteurs qui influencent considérablement sur son apprentissage de l'oral. Les relations que l'apprenant entretient avec ses camarades de classe, le rôle qu'il joue au sein du groupe sont également des éléments importants dans son apprentissage.

#### **II.2.4. Difficultés d'origine didactique et pédagogique :**

Quand on parle des difficultés d'ordre didactique et pédagogique, nous visons la phase pré-universitaire de l'enseignement /apprentissage du FLE. Il faut mettre en évidence que l'introduction de l'oral comme un objet à part entière dans les programmes éducatifs algériens, sans une formation des enseignants prévus ; a mis l'enseignement/apprentissage de l'oral dans un cercle vicieux. Au primaire par exemple, la séance de l'oral est considéré comme une séance de divertissement pour les élèves, ou l'enseignant prend cette séance pour faire une autre activité (grammaire, compréhension/ expression de l'écrit).

Quant à l'activité de la compréhension de l'oral, elle a besoin d'un matériel acoustique spécial qui favorise l'écoute dont les institutions algériennes en souffrent d'un manque considérable. On constate donc que l'enseignement / apprentissage de l'oral et de l'acquisition de la compétence de compréhension de l'oral notamment n'est pas réellement favorisé.

Au lycée, le programme est beaucoup plus centré sur l'enseignement de l'écrit dans toutes ces formes (compte-rendu, l'appel ... Etc.) car il s'agit de préparer les élèves à l'épreuve du Baccalauréat, qui vise à évaluer seulement les compétences de la compréhension et expression écrites.

Parmi les difficultés qui ne favorisent pas l'apprentissage de l'oral, la surcharge des classes qui handicape le bon fonctionnement de la classe. Dans un second temps, ce sont des raisons portant sur la manière d'enseigner ou de faire apprendre la langue française comme langue étrangère où les séances d'oral se focalisent sur « question/réponse », le choix de la démarche permettant la maîtrise des langues est décisif, les outils et les activités didactiques sont déterminants dans la mesure où ils sont capables d'atteindre les compétences et les finalités visées.

En plus de cette négligence de la part des enseignants, le programme éducatif algérien n'a pas consacré des critères d'évaluation et de certification de la compétence orale. (Comme l'épreuve de baccalauréat)

### **II.3. Remédiation des difficultés :**

Afin de remédier à ses difficultés, nous proposons une remédiation à chaque difficulté, en espérant que ces solutions seront prises par la considération des futures-enseignants.

#### **II.3.1. Remédiation psychologique :**

A notre avis, retrouver la confiance en soi demande une véritable prise de conscience de la part de l'enseignant qui doit libérer la parole de ses apprenants, les mettre en confiance et les aider à gérer le trac. De même, il doit être tolérant à l'égard des erreurs commises et en faire de sorte qu'elles soient une source de remédiations : le fait de se tromper peut servir à mieux connaître ses lacunes et faire appel à des stratégies personnelles afin de progresser.

L'enseignant est aussi appelé à admettre que les apprenants ne sont pas forcés de parler une langue parfaite mais il doit plutôt les inviter à prendre l'initiative et faire-part de leurs lacunes pour pouvoir y remédier.

#### **II.3.2. Remédiation linguistique :**

Pour remédier aux problèmes de vocabulaire, il est nécessaire de développer chez les apprenants une culture de lecture. L'enseignement doit créer un plaisir de lire chez ses apprenants, car c'est en lisant qu'on acquiert toujours de nouveaux mots. Ainsi, il faut inciter les apprenants à faire des recherches sur le contenu des cours, de lire les journaux et les revues écrits en français. De plus, l'enseignant peut également organiser des compétitions dans lesquelles les élèves jouent avec les mots. Il peut proposer aux élèves des titres de contes amusants à lire, comme il peut récompenser ses élèves par de petits romans de temps en temps.

Quant aux apprenants, ils doivent s'habituer à utiliser le dictionnaire et découvrir toujours du nouveau lexique. L'enseignant peut également organiser des situations de communications réelles ou stimulées dans lesquelles les élèves appliquent les nouveaux mots qu'ils ont acquis pendant la séquence, afin de les mémoriser.

### **II.3.3. Remédiation socioculturel :**

L'enseignant doit amener les apprenants à se construire une opinion, une vision du monde, à raisonner tout en communiquant, leur inculquer des valeurs tout en étant capable de les retransmettre en développant des principes d'action, cela nécessite à l'enseignant d'assumer sa responsabilité d'éducateur-formateur conscient de lui-même et de son rôle de médiateur.

C'est pourquoi tout manuel scolaire doit prendre en considération les représentations de l'apprenant dans la mesure où l'enseignant doit le guider tout en l'incitant à pénétrer un autre univers en utilisant ses propres idées, ses propres principes afin de les enrichir et de faire élargir son univers socioculturel.

### **II.3.4. Remédiation didactique et pédagogique :**

Les difficultés de communication des apprenants sont causées principalement par le manque de pratique à l'oral. Pour résoudre ce problème, encourager et favoriser le développement d'une compétence de communication des apprenants une grande priorité doit être donnée au cours de communication dans le programme pédagogique.

#### **II.4.1. Aménager les horaires de la pratique de l'oral en classe de FLE**

L'augmentation de la durée des cours hebdomadaires nous semble nécessaire. Cela donnera plus de temps aux enseignants de diversifier leurs activités et aux apprenants l'occasion de pratiquer et d'améliorer leur français. Et pour cela, nous proposons aux enseignants de travailler l'oral pas seulement en une heure mais tout au long de la séquence ; l'enseignant pourra travailler l'oral pendant une séance de lecture, de grammaire, d'orthographe ou de conjugaison.

Cette proposition de J.Michel Adam pourrait être l'une des solutions pour les enseignants qui estiment que l'une des difficultés à la pratique de l'oral est le temps. Comme nous proposons également, que les séances de compréhension et de production ne se fassent plus en début de chaque séquence mais, à la fin après avoir travaillé toutes les leçons afin de permettre aux apprenants de réinvestir toutes les compétences acquises durant la séquence.

#### **II.4.2. Les activités communicatives :**

Favoriser la communication authentique en classe, c'est mettre en place des activités qui donnent aux apprenants l'envie de s'exprimer, d'échanger librement, d'improviser, de construire ensemble et d'oublier parfois qu'ils communiquent uniquement pour apprendre.

Donc, il est nécessaire d'ouvrir des espaces de parole où les apprenants disposent d'une certaine liberté, que nous définissons comme la possibilité que laisse une activité communicative au apprenants de prendre l'initiative de la parole, d'intervenir en tant qu'être social à part entière pour exprimer librement des idées, les activités communicatives doivent alors se rapprocher le plus possible des échanges hors classe.

#### **II.4.3. Le travail de groupe :**

L'enseignant doit favoriser le travail en groupe. Au plan de la production, le travail de groupe peut apporter plus de fruits au niveau expressif des apprenants qui, lors des activités orales individuelles qui ont lieu devant toute la classe, n'arrivent pas à exprimer clairement leurs idées. Comme le souligne A.SHIFFLER :

*« Quand il s'agit, dans l'enseignement des langues étrangères, de stimuler la créativité langagière et de faire en sorte que l'élève découvre par lui-même de nouvelles variantes d'exercice ou de nouvelles situations, ses propres idées peuvent, dans un petit groupe, se concrétiser mieux que dans la classe toute entière ».*<sup>38</sup>

Nous recommandons aux enseignants de proposer des activités de groupes au cours desquelles les apprenants ne doivent recourir qu'à la langue étrangère et de ne plus tolérer l'usage de la langue maternelle, comme ils le faisaient auparavant.

Le travail de groupe permet aux apprenants de développer des capacités et des stratégies à argumenter et à réfuter. Il servira comme un moyen pour les apprenants de développer un argumentaire.

#### **II.4.4. Réaménager l'espace-classe :**

Nous estimons que pour un bon déroulement d'un enseignement/apprentissage en FLE, il est préférable que les tables soit disposées en forme de U. cette disposition permet de communiquer et de faire des échanges entre les apprenants contrairement aux traditionnels « rangés » où ils se tournent le dos. Ce type de disposition en classe de langue facilite l'interaction. Cette disposition permettra à l'enseignant de s'effacer pour privilégier le groupe. Elle permet aussi d'installer les apprenants dans un mouvement, de les mettre en activité, de leur donner le dynamisme dans l'apprentissage des langues étrangères.

---

<sup>38</sup> SCHIFFLER L, (1991), *Pour un enseignement interactif des langues étrangères*, HatierDidier, Paris, 78p.

#### **II.4.5. Les jeux de rôles et simulations :**

Les activités qui visent à simuler la communication en situation réelle et que l'on a coutume de citer est l'activité pédagogique appelée jeux de rôle au cours de laquelle l'apprenant interprète le rôle d'un personnage.

Etant donné que le cadre matériel de la salle de classe est loin d'être l'endroit idéal favorable à une communication authentique, il faut donc recourir aux techniques de simulation afin de proposer aux apprenants une variété de situations dans lesquelles ils pourront se trouver où ils seront obligés d'utiliser la langue étrangère. D'après F.WEISS (1983):<sup>39</sup>

- ✓ Des exercices de dramatisations dans lesquels ils jouent les rôles des différents personnages dont ils reproduisent des dialogues tels qu'ils apparaissent dans les méthodes actuelles ;
- ✓ Des sketches ou saynètes que les apprenants peuvent inventer, écrire et mettre en scène et jouer devant leurs camarades ;
- ✓ Des jeux de rôle, qui, à la différence du sketch, ne sont pas préparés à l'avance et au cours desquels chaque participant doit réagir instantanément comme dans un dialogue normal.

#### **II.4.6. Les jeux ludiques**

Les jeux ludiques permettent une véritable contextualisation de la langue cible. Ces activités rendent l'apprentissage attrayant et motivant et sont ainsi accueillies favorablement par les apprenants, quels que soient leur âge et leurs niveaux. Ces activités ludiques permettent ;

- ✓ Engendrer la motivation et l'implication des apprenants à l'oral ;
- ✓ Faciliter l'apprentissage ;
- ✓ Favoriser l'autonomie et la démarche personnelle ;

---

<sup>39</sup> WEISS, F, (1983), *Jeux et activité communicative dans la classe de langue* : HACHETTE, Paris, 7p.

- ✓ Améliorer la compréhension et augmenter la production orale ;
- ✓ Favoriser les échanges entre les apprenants ;
- ✓ Améliorer le climat de la classe ;
- ✓ Rendre le cours plus vivant et plus attractif ;
- ✓ Créer un climat de confiance et de convivialité. ;
- ✓ Redistribuer harmonieusement la parole dans la classe ;

Les jeux et les exercices de créativité leur permettront d'utiliser de façon nouvelle, personnelle, le vocabulaire et les structures grammaticales acquises lors des leçons en les faisant sortir du cadre, du contexte, de la situation dans lesquels ils les ont appris.

#### **II.4.7. Le document authentique :**

Représente un support idéal en classe de langue étrangère, que ce soit pour faire découvrir une culture étrangère ou bien pour motiver les apprenants, susciter leurs intérêts et les faire communiquer, etc. De nos jours, il existe une multiplicité de canaux par lesquels on peut avoir accès à des documents authentiques. L'enseignant ne doit pas se contenter des documents fournis par les manuels, mais il doit chercher des documents plus diversifiés et adéquats, par exemple des émissions de télévisions diffusées par satellites, des films en version originale sous-titrés, des chansons à la radio, des revues. Et il ne faut surtout pas oublier les sites Internet.

L.GIRAULT a donné les raisons pour lesquelles les documents authentiques doivent entrer dans le processus d'enseignement/ apprentissage des langues :

*« Ils représentent une source de motivation, de dynamisme, un facteur d'implication : familier, incitatif, il dynamise la classe de langue en connectant les apprenants au réel et en leur permettant de concevoir la langue étrangère comme une réalité vivante. Il chasse l'ennui au profit du plaisir, mais à condition d'une exploitation intéressante. L'intérêt qu'il suscite fait de lui un précieux déclencheur de parole : il favorise l'authenticité des interactions dans la classe, ce qui est particulièrement important pour l'enseignement qui se veut communicatif ».*<sup>40</sup>

---

<sup>40</sup> GIRAULT Laure, (1999), *De l'authenticité en classe de FLE, travaux de didactique du FLE*, n°42, 45p.

#### **II.4.8. La relation enseignant/apprenant :**

Elle doit être harmonieuse. Un climat de confiance se doit d'être instauré et ce, dès le début de l'année scolaire. En tant que meneur de jeu, l'enseignant doit également écouter son élève sans l'interrompre. S'armant de patience il optera pour la souplesse, afin d'éviter de le sanctionner en présence des autres, car ceci risquerait de le bloquer. Il serait préférable de faire de la classe, un lieu d'échanges et d'explications, de communication et d'informations.

#### **II.4.9. L'autonomie de l'apprenant :**

En favorisant l'approche par compétence l'enseignant apprendra à l'apprenant comment être autonome car, ça lui permet d'avoir une méthode de travail qui lui est propre, de construire sa personnalité de s'affirmer, de prendre ses responsabilités. Donc, l'apprenant n'est pas seulement récepteur de connaissances, de savoirs mais un réalisateur qui les met en œuvre c'est-à-dire un acteur qui est capable de montrer ses compétences, ses savoir-faire.

#### **II.4.10. Comment inciter l'élève à prendre la parole ?**

La meilleure façon de comprendre la faille de l'interaction, est de communiquer avec l'apprenant, en lui proposant de s'engager dans la construction de son savoir. L'enseignant est appelé désormais à saisir toutes les occasions d'interaction entre ses apprenants ou entre ses apprenants et lui-même. Il incite l'apprenant à :

- ✓ Communiquer quand l'occasion se présente ;
- ✓ Communiquer de façon active avec les autres apprenants dans les activités d'apprentissage, en faisant partager leurs connaissances et en participant à une relation d'aide ;
- ✓ Prendre le risque de faire des erreurs en cherchant à exprimer leur intention de communication ;
- ✓ Lui adresser la parole en français, lui non plus ne doit plus utiliser la langue maternelle afin de leur montrer qu'ils peuvent comprendre aisément tout ce qu'on leur dit ;
- ✓ Ne pas hésiter à indiquer s'il a besoin d'approfondissement.

#### **II.4.11. Posture de l'enseignant en classe de FLE :**

- ✓ Accorder de l'importance aux propos de l'apprenant, s'intéresser à ce qu'il veut dire et encourager l'initiative de la parole au sein de la classe ;
- ✓ Encourager l'inter-correction, la reformulation, la paraphrase, recours à de fréquentes répétitions individuelles ou collectives une fois les structures corrigées ou enrichies ;
- ✓ Améliorer les prises de parole des élèves par des apports lexicaux et grammaticaux ; se montrer attentif à la qualité de la prononciation ;
- ✓ Aider les élèves à véritablement construire le discours en faisant appel à des stratégies appropriées plutôt que de restreindre l'apprentissage de l'expression orale à la seule participation en classe ;
- ✓ Les apprenants seront davantage motivés à participer au cours s'ils évoluent dans ambiance chaleureuse ;
- ✓ L'enseignant doit être dynamique, plein de vivacité pour que l'apprentissage de la langue française se fasse dans une ambiance agréable ;
- ✓ Il doit encourager ses apprenants quand ils ont des difficultés et les féliciter à la suite d'un succès ;
- ✓ Il doit également éveiller la curiosité de ses apprenants, éveiller leur plaisir d'apprendre une langue étrangère et attirer leur intérêt et leur attention ;
- ✓ L'enseignant doit susciter des échanges entre les élèves et créer une atmosphère où règne une saine concurrence et encourager toute forme de compétition entre tous les apprenants afin d'installer une certaine rivalité ;
- ✓ Il doit rendre la langue française intéressante pour les apprenants.



## **Conclusion :**

Les difficultés rencontrées par les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence, ont occupé notre préoccupation, à cause de ça que nous avons consacré tout un chapitre pour mettre en évidence de quel origine sont ces difficultés en essayant de proposer quelques remédiations pour les éviter ainsi que élever le niveau de l'oral chez les étudiants francophones.

Le prochain chapitre sera consacré à l'analyse des données recueillies lors d'une enquête sur terrain (observation de classe) et un questionnaire destiné aux étudiants de département de français de l'université Mohamed Khider Biskra.

# *Cadre méthodologique*

---

***Chapitre III*** : Analyse des données.

---

### ***Chapitre III. Partie pratique***

Le présent chapitre sera consacré aux analyses des résultats recueillis de notre observation de classe durant les séances de l'oral, et du questionnaire destiné aux étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence.

Notre but consiste à apporter des éléments de réponse à la question principale posée dans notre problématique de départ, et de vérifier si les hypothèses que nous avons proposées sont bien ou mal fondées. Pour cela nous avons envisagé dans une première partie d'effectuer une petite enquête sous forme d'observation de classe à partir d'une grille d'observation inspirée et confectionnée d'après quelques grilles de spécialistes.

Pour arriver à confirmer ou infirmer notre première hypothèse, nous avons essayé d'assister pendant dix séances du module de CEO à l'université Mohamed Khider Biskra, mais, vu les conditions de la pandémie du COVID19 qui a conduit à deviser les classes en petits groupes, le nombre des étudiants dans la majorité des séances était restreint (moins de 10 étudiants). Cela nous a fait choisir deux séances dont le nombre était considérable (+ de 20 étudiants). Nous tentons réaliser une étude comparative entre deux classes et deux enseignants qui suivent deux démarches différentes en essayant d'observer l'attitude de l'enseignant, son choix de sujet et de matériel pédagogique ainsi que l'approche qu'il a appliqué. Les données recueillies feront ultérieurement l'objet d'une analyse de type comparatif pour essayer de déceler les éventuels écarts qui pourraient exister entre ces dernières

Dans une deuxième partie, nous allons essayer d'analyser le questionnaire destiné aux étudiants de l'université dont on vise d'identifier les causes probables de l'insuffisance de niveau de l'oral selon eux, ainsi que vérifier si ils ont été habitué de faire des activités intensifiées d'élocution durant la phase pré-universitaire. Ce questionnaire a pour objectif de vérifier l'efficacité de l'enseignement de l'oral à Biskra.

### **III.1. Analyse de l'observation de classe :**

Nous allons à l'aide de la grille d'observation réaliser une analyse comparative entre deux classes (Classe A et Classe B) afin de d'observer l'attitude et le contenu que l'enseignant a choisi, pour dégager les causes probables de la non-maitrise de l'oral chez les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence.

#### **Description de l'échantillon :**

Dans cette recherche, nous avons choisi comme public, les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence du département de français à l'université de Biskra, c'est un jeune public âgé de 17 à 19 ans. La 1<sup>ère</sup> année licence est le premier palet dont les apprenants sont censés montrer les compétences qui ont acquis préalablement, On peut dire que c'est le premier espace d'usage intensifié de la langue.

#### **III.1.1. Description des deux séances :**

- **Lieu :** Université Mohamed Khider Biskra.
- **public visé :** étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence.
- **Module :** CEO (compréhension et expression orales).
- **Durée de la séance A :** 2h.
- **Durée de la séance B :** 2h.
- **Nombre des étudiants de la classe A :** 27.
- **Nombre des étudiants de la classe B :** 26.

#### **III.1.2. Modalités d'organisation de la classe :**

##### **1.2.1. L'environnement général :**

<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
Classe sombre.	Eclairée.
Classe aérée.	Classe aérée.
Bruit extérieur.	Des conditions auditives adéquates.

Nous avons observé que l'enseignant de la classe B a pris en considération l'environnement de la classe et dès qu'il a entré il a allumé la lumière et fermé tous les portes de bruit extérieur afin de favoriser l'écoute et le climat de la classe.

Par contre l'enseignant de la classe A n'a pas donné de l'importance à ces éléments essentiels et qui jouent un rôle important dans la motivation des apprenants.

**1.2.2. L'aménagement de la classe :**

<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
Des rangés.	Forme U.

L'enseignant de la classe B a immédiatement demandé aux étudiants de mettre les tables et les chaises sous une forme de « U ». Cette forme comme nous l'avons déjà mentionné favorise les interactions dont tout le monde peut se voir, bien mieux que la façon traditionnelle des rangés dont les étudiants voient que les dos de leurs camarades.

L'écart noté entre ces deux classes pourrait résulter de la différence de sexes des enseignants (l'enseignant de la classe "B" est de sexe masculin, celui de la classe "A" est de sexe féminin).

**III.1.3. L'enseignant : place et déplacement :**

<b>Posture</b>	<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
<b>Place</b>	Frontale	Partout
<b>Déplacement</b>	Absent	Présent

On observe que l'enseignant de la classe A se mettait devant ses étudiants pendant toute la séance sans aucun déplacement. L'inconvénient de cette façon d'enseigner est que l'enseignant ne peut pas être proche de tous ses étudiants et qu'il a du mal à travailler avec eux, sans parler du risque d'en marginaliser quelques-uns.

Le déplacement de l'enseignant entre dans le non-verbal qui aide à favoriser la transmission et la perception des messages oraux notamment, nous avons observé que l'enseignant de la classe A a resté assis derrière le bureau durant toute la séance. Contrairement

de l'enseignant de la classe B qui a déplacé plusieurs fois. Le déplacement aide à attirer l'attention des étudiants et de leurs permettre de rester branchés avec l'enseignant

### **III.1.4.Observation de déroulement de la séance :**

#### **Tableau comparatif :**

<b>Eléments à observer</b>	<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
<b>Sujet</b>	Des questions sur l'histoire de la tour-Eiffel.	Argumenter un thème du choix des étudiants.
<b>Matériel didactique</b>	Document sonore (YT vidéo).	Sans document.
<b>Démarche pédagogique</b>	Interrogation orale directe.	Interactions entre enseignants/apprenants et apprenants/apprenants.
<b>Activité</b>	Questions/réponses.	Débat.
<b>Modalité de travail</b>	T. Individuel.	T. de groupe.
<b>Spontanéité</b>	Activité préparée préalablement.	Réponses instantanées et spontanées.

#### **Analyse des éléments observés :**

##### **a. Le choix de sujet :**

On constate que l'enseignant de la classe B a donné la priorité de choix de sujet et de contenu aux étudiants. Enseignant B : *«Chacun de vous va essayer de débattre un sujet qui lui est important»*. Cette façon invite et motive les étudiants à parler car le sujet est de leurs choix. Cependant, l'enseignant A c'est lui qui a choisi le sujet et l'imposé aux étudiants : *«vous allez écouter le documentaire, qui s'agit d'une brève histoire de la tour-Eiffel, puis essayez de répondre aux questions»*.

*« Le développement de l'autonomie implique qu'on donne aux apprenants une certaine latitude quant au choix du contenu et de la méthode. L'enseignant est habitué à présenter et à exploiter un texte unique [...]. Il lui*

*faut un certain courage pour livrer, au moins en partie, à la négociation les matériels et les activités pédagogiques »<sup>41</sup>.*

L'approche que l'enseignant B a suivie selon les pédagogues participe au développement de l'autonomie dont l'apprenant devient responsable de son propre apprentissage.

**b. Le matériel didactique :**

Le matériel didactique dans la classe de langue et en séance de l'oral précisément joue un rôle important dans la motivation des apprenants.

On observe que l'enseignant de la classe B n'a pas utilisé un support pédagogique, car l'activité qu'il a faite n'exigeait pas de matériel didactique parce qu'il s'agit de l'expression orale seulement. L'activité qu'a faite l'enseignant A s'agit de comprendre et s'exprimer oralement dont il avait besoin d'un support audio-visuel pour aider les apprenant à écouter puis répondre aux questions.

**c. La démarche pédagogique et activités :**

Nous voyons que l'enseignant A a choisi la démarche de l'interrogation orale directe, cette démarche ne permet pas à l'apprenant de réfléchir, donc il devient comme une machine qui répond immédiatement après la question, nous pensons que l'activité de questions/réponses ne favorise pas l'interaction entre apprenants/apprenant ça devient donc entre l'enseignant et l'apprenant seulement dont il devient obligé à répondre dans un contexte précis et limité. Cela condamne la liberté de l'apprenant à s'exprimer avec ses camarades.

L'enseignant de la classe B a opté pour une démarche qui se focalise sur les apprenants et qui favorise les interactions car l'activité qu'il a choisi c'est le débat.

**d. Modalité de travail :**

Dans la classe A l'enseignant a travaillé individuellement l'activité pour que tout le monde peut avoir le temps suffisant pour s'exprimer, par contre de l'enseignant de la classe B, il a laissé tout le monde parle et intervient en argumentant. Nous avons dans le chapitre précédent mentionné l'importance du travail de groupe et comment favorise-t-il les interactions et incite tous les apprenants à prendre la parole.

---

<sup>41</sup> SHEILS J., *La communication dans la classe de langue*, Projet n° 12 : « Apprentissage et enseignement des langues vivantes aux fins de communication », Les éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1993. Disponible sur le site : <https://journals.openedition.org/multilinguales/755> consulté le : 19/06/2021 à 11:28.



**e. La spontanéité :**

Nous avons observé que les étudiants de la classe A lisaient leurs réponses préparées préalablement. Faire le recours à la trace écrite est considéré comme une lecture et non pas une expression orale, on pense donc que préparer et lire lors d'une séance de l'oral n'est pas réellement de l'oral, c'est plutôt l'écrit oralisé. « *L'oral pratiqué en classe de langue émane souvent d'une base écrite. C'est le cas des exposés oraux élaborés à la maison ou des mises en commun orales qui résultent de travaux en groupe et qui se font à partir de notes écrites. Ce type d'oral est appelé "écrit oralisé".* »<sup>42</sup>

L'enseignant de la classe B a basé sur la spontanéité et l'instantanéité de l'expression orale des étudiants, on trouve ça dans l'activité qu'il a proposé et la démarche qu'il a suivi.

**III.1.5. Relations pédagogiques :**

**a. Attitude et rôle de l'enseignant :**

<b>Attitude de l'enseignant</b>	<b>Enseignant A</b>	<b>Enseignant B</b>
L'enseignant favorise-t-il la participation active des étudiants ?	Non	Oui
L'enseignant favorise-t-il le questionnement chez les élèves ?	Oui	Oui
L'enseignant favorise-t-il la collaboration des étudiants avec leurs pairs ?	Non	Oui
L'enseignant tient-t-il compte des besoins, des motivations et des champs d'intérêts des étudiants ?	Non	Oui
Incite-t-il au dialogue, à l'argumentation et à l'échange ?	Non	Oui
Créé-t-il un climat favorable à l'apprentissage ?	Non	Oui
Sait-t-il motiver, relancer et intervenir au bon moment ?	Oui	Oui

<sup>42</sup> KASSIM MOHAMED.S, (2017) *Chapitre 5 : La didactique de l'oral et de l'écrit : la production orale et écrite en classe de FLE*. Disponible sur : <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-3-la-didactique-de-l-orale-et-de-l-ecrit-la-production-orale-et-ecrite-en-classe-de-fle> consulté le 19/06/2021 à 18 :45.

### III.1.6. Analyse d'attitude des enseignants :

Attitude de l'enseignant	Enseignant A	Enseignant B
L'enseignant favorise-t-il la participation active des étudiants ?	Non	Oui

L'enseignant de la classe B a choisi une activité qui favorise la participation active dont il a laissé les étudiants parler et argumenter librement, nous pensons que l'activité qu'il a réalisé rend les étudiants actifs. Cependant, l'enseignant de la classe B a proposé une activité et un sujet qui ont rendu les étudiants comme des machines et qu'ils ne parlent ni participent sauf quand l'enseignant leur demande de répondre.

Attitude de l'enseignant	Enseignant A	Enseignant B
L'enseignant favorise-t-il le questionnement chez les élèves ?	Oui	Oui

Nous avons observé que les deux enseignants demandent de leurs étudiants si ils ont des questions à poser et vérifient à chaque fois si les étudiants ont compris ou pas.

Attitude de l'enseignant	Enseignant A	Enseignant B
L'enseignant favorise-t-il la collaboration des étudiants avec leurs pairs ?	Non	Oui

La consigne qu'a choisi l'enseignant B se centre sur la collaboration des étudiants avec leurs camarades c'est-à-dire il a opté pour une activité qui favorise le travail collaboratif, l'enseignant A a préféré de faire un travail individuel pour les apprenants.

<b>Attitude de l'enseignant</b>	<b>Enseignant A</b>	<b>Enseignant B</b>
L'enseignant tient-t-il compte des besoins, des motivations et des champs d'intérêts des étudiants ?	Non	Oui

Nous avons observé que l'enseignant B a laissé les étudiants choisir un thème qui leur plaît, nous pensons alors que cette technique motive les étudiants et attire leurs attentions et répond à leurs besoins.

L'enseignant B a proposé un thème historique qui ne peut pas plaire à tous les étudiants ainsi que l'activité qu'il a fait ne motive pas les étudiants dont il s'agit de questions / réponses ce qui peut être dégoûtant pour la majorité des étudiants.

<b>Attitude de l'enseignant</b>	<b>Enseignant A</b>	<b>Enseignant B</b>
Incite-t-il au dialogue, à l'argumentation et à l'échange ?	Non	Oui

Le choix d'activité de l'enseignant B incite aux échanges car il s'agit de réaliser un débat dont chacun argumente un sujet précis et les autres écoutent puis essaient de le débattre.

Le thème qu'a choisi l'enseignant A est un thème historique « brève histoire de la tour-Eiffel » il ne nécessite pas des arguments ni un dialogue, on peut dire que la classe B était pauvre d'interactions.

<b>Attitude de l'enseignant</b>	<b>Enseignant A</b>	<b>Enseignant B</b>
Créé-t-il un climat favorable à l'apprentissage ?	Non	Oui

Comme nous l'avons mentionné dans l'observation de l'environnement générale, l'enseignant B a pris en considération l'aménagement de la classe et l'éclairage de la classe, ainsi que sa place et ces déplacements et l'activité qu'il a fait, invite les étudiant à y participer

et être à l'aise lors de la prise de parole. Donc, on peut dire que le climat qu'il a créé favorise l'apprentissage. Par contre, l'enseignant A n'a pas pris en considération tous les éléments qui contribuent au bon déroulement de la séance, sa place et l'absence de déplacement et sa manière d'animer la séance ne créait pas un climat favorable à l'apprentissage.

<b>Attitude de l'enseignant</b>	<b>Enseignant A</b>	<b>Enseignant B</b>
Sait-il intervenir au bon moment ?	Non	Oui

Nous avons observé que l'enseignant de la classe A n'intervient pas quand les étudiants font des erreurs remarquables, au contraire de l'enseignant B qui corrige et intervient quand l'étudiant se sent perdu ou se trouve bloqué.

En conclusion nous constatons que l'attitude des deux enseignants est totalement différente et ça a un très grand impact sur l'attitude des apprenants et leurs participations aux différentes activités orales.

**b. Attitude et rôle des apprenants :**

<b>Attitude des étudiants</b>	<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
Les étudiants sont-ils actifs ou passifs ?	Passifs	Actifs
Prendent-ils l'initiative ?	Non	Oui
Posent-ils des questions ?	Non	Non
Interagissent-ils avec leurs pairs ?	Non	Oui

**Analyse d'attitude des étudiants :**

<b>Attitude des étudiants</b>	<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
Les étudiants sont-ils actifs ou passifs ?	Passifs	Actifs

Nous avons observé que les étudiants de la classe A n'ont pas le droit de parler sauf quand l'enseignant demande à quelqu'un d'eux de répondre, nous pensons que cette façon rend les

étudiants passifs car une séance de l'oral ne doit pas être muette. Les étudiants de la classe B avait le droit de parler et intervenir à chaque fois quand quelqu'un parle, ils sont donc actifs pendant la séance.

<b>Attitude des étudiants</b>	<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
<b>Prennent-t-il l'initiative ?</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>

La nature de l'activité faite par l'enseignant a permis aux étudiants de la classe B de prendre l'initiative et la parole. Cependant, nous avons observé que l'attitude de l'enseignant de la classe A a bloqué les étudiants de faire tout interventions ou prise de parole.

<b>Attitude des étudiants</b>	<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
<b>Posent-ils des questions ?</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>

Nous avons observé que les étudiants des deux classes ne posaient pas des questions, nous pensons que le questionnement des étudiants est souvent rare dans toutes les matières.

<b>Attitude des étudiants</b>	<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
<b>Interagissent-t-ils avec leurs paires ?</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'activité proposé par l'enseignant de la classe B ainsi que l'aménagement de la classe sous la forme de "U" ont favorisé les interactions des étudiants, ils étaient tous excités à prendre la parole et de donner leurs points de vue.

La classe B était pauvre d'interactions, les étudiants ne parlaient qu'avec leurs enseignant quand elle leur demande.

### **c. Le rôle des enseignants et étudiants :**

Dans la classe A, c'est l'enseignant qui a animé la séance, il a demandé aux étudiants de passer à l'estrade et présenter oralement ce qu'ils ont préparé, l'enseignant à fait passer 12 étudiants sur 27. Le temps consacré pour chaque étudiant a duré de 5 à 7 minutes, nous avons observé que l'enseignant a maîtrisé la parole, c'est pour cela, le temps n'a pas suffi pour que tous les étudiants passent présenter leurs réponses.

Les étudiants de la classe B, ont animé la séance et maîtrisé la parole plus que l'enseignant, le rôle de l'enseignant était de : corriger, expliquer, intervenir quand il y a une ambiguïté ou un malentendu. Les étudiants ont pris 15 minutes pour préparer leurs thèmes. Chaque étudiant a pris de 3 à 5 minutes pour débattre son sujet, le temps consacré pour chacun d'eux est restreint mais, nous avons observé que l'enseignant a intervenu pour que la majorité puisse prendre la parole et y participer.

**d. Pourcentage des participants :**

	<b>Classe A</b>	<b>Classe B</b>
<b>Nombre des étudiants</b>	27	26
<b>Nombre des Participants</b>	12	19
<b>Pourcentage</b>	44%	73%

Les deux activités différentes proposées par les deux enseignants différents ont fait un écart significatif dans le pourcentage des participants durant la séance, en plus de l'attitude des deux enseignants, qui joue un rôle primordial dans inciter ou empêcher les étudiants à parler.

Le pourcentage des étudiants qui ont participé dans la classe A 44% est considérable, mais nous pensons que la majorité a participé car l'enseignant a demandé ainsi. On peut dire donc que les étudiants ont été obligés à participer.

Le résultat représenté dans le pourcentage de participation des étudiants de la classe B, est élevé, nous observons que plus que la moitié des étudiants ont pu participer à l'activité, malgré le temps restreint consacré pour chaque étudiant, mais, la moitié d'eux a pu prendre la parole et essayer d'être un élément efficace pendant la séance, sachant que les étudiants n'étaient pas obligés de répondre ni de participer.

Malgré les conditions de la pandémie qui nous a empêché d'observer d'autres séances, afin d'avoir plus de résultats, nous constatons qu'une seule séance pour chaque enseignant a pu faire la différence et nous a offert des données considérables.

**Conclusion :**

Le résultat obtenu dans cette enquête (observation de classe), peut montrer que l'attitude et le choix de contenu de l'enseignant pour une séance de l'oral peut contribuer positivement au développement des compétences des apprenants. Ainsi que les inciter à participer à l'activité et leurs motiver et développer leurs autonomie.

**III.2.L'analyse du questionnaire :**

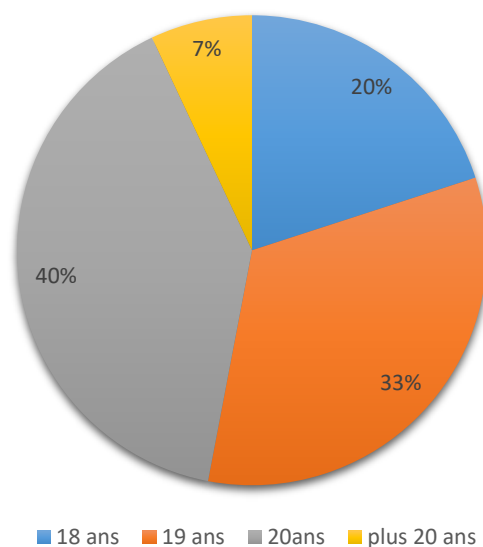
Nous allons dans ce questionnaire poser onze questions destiné aux étudiants de l'université de Biskra, département de français, afin de confirmer ou infirmer notre deuxième hypothèse, dont nous avons supposé que l'une des causes des difficultés de l'expression orale pourrait être due à l'inefficacité de l'enseignement pré-universitaire de l'oral.

**a. Analyse des questions :**

**1. Âge des apprenants :**

Âge	Apprenants	Pourcentage
18 ans	6	20%
19 ans	10	33%
20ans	12	40%
+que 20ans	2	7%
<b>Total :</b>	30	100%

**Figure :**



La tranche d'âge des apprenants varie entre 18 et 20 ans, comme le montre le tableau ci-dessus. 40% des apprenants sont âgés de 20 ans, 33% sont âgés de 19 ans, et 20% sont âgés de 18 ans, seulement 7% sont âgés de plus que 20 ans.

Pour notre enquête nous avons choisi un public varié, nous constatons que la majorité est âgée de 20 ans, c'est-à-dire plus que douze ans d'apprentissage de français langue étrangère.

Le moyen âge des apprenants ( $x$ ) peut être calculé comme suit :

$$x = 18 + 19 + 20/3$$

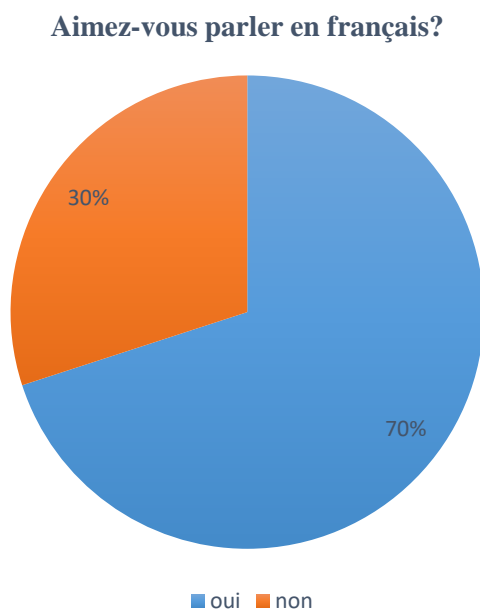
$$x = 19.$$

Le moyen âge des apprenants est donc de 19 ans.

**Question 01 : aimez-vous parler en français ?**

Réponse	Apprenants	Pourcentage
Oui	21	70%
Non	9	30%
Total	30	100%

**Figure 01 :**





Cette question vise à distinguer si le problème est chez les apprenants eux-mêmes, c'est-à-dire, si les apprenants n'aiment pas parler en français on ne peut pas blâmer l'enseignement ni le programme éducatif.

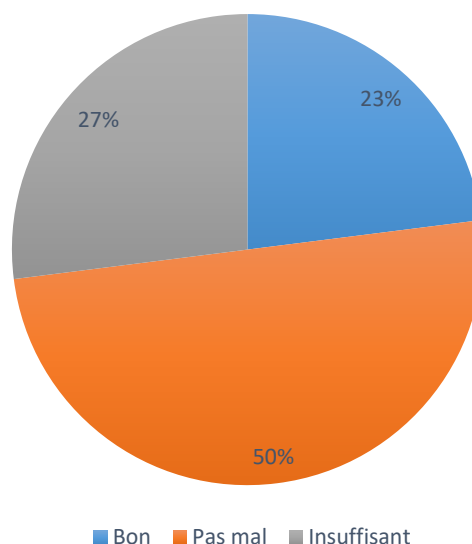
70% des apprenants ont répondu par oui, c'est-à-dire la majorité d'eux aiment parler en français. Le reste 30% a répondu par non, nous pensons qu'ils ont été obligés de choisir le français comme spécialité que ce soit par l'obligation de la moyenne ou une obligation extérieure.

**Question 02 :** Comment trouvez-vous votre niveau en expression orale ?

Réponse	Apprenants	Pourcentage
Bon	7	23%
Pas mal	15	50%
Insuffisant	8	27%
Total	30	100%

**Figure 02 :**

**Comment trouvez-vous votre niveau en expression orale?**



Dans cette question nous avons essayé de voir comment les apprenants trouvent leur niveau en expression orale en français. Nous constatons que la moitié 50% a choisi « pas mal ». Le reste est divisé entre bon et insuffisant. 27% trouvent que leur niveau est insuffisant et 23% pensent que leur niveau est bon.

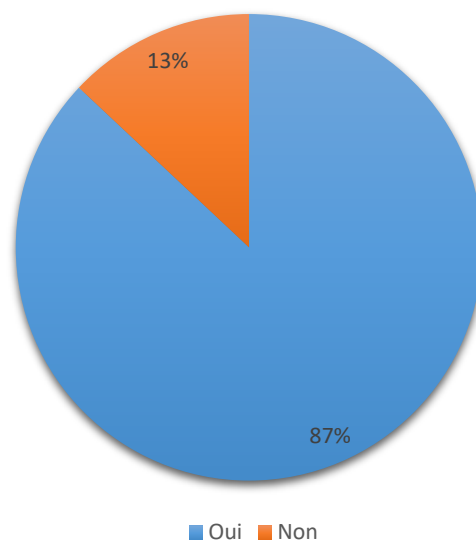
Leurs réponses nous a montré que les la majorité des apprenants pensent que leur niveau n'est pas mal, alors que l'objectif de l'enseignement de l'oral *est de rendre les apprenants autonomes dans l'utilisation de français dans des différents contextes (scolaire et sociale)* (*op.cit. chapitre II, Programme du secondaire (2004).*)

**Question 03 :** trouvez-vous des difficultés à pratiquer votre expression orale en classe ?

Réponse	Apprenants	Pourcentage
Oui	26	87%
Non	4	13%
Total	30	100%

**Figure 03 :**

Trouvez-vous des difficultés à pratiquer votre orale en classe ?



Nous constatons que la majorité des étudiants trouve des difficultés à pratiquer leur expression orale en classe dont 87% ont voté pour oui et 13% ont voté pour non.

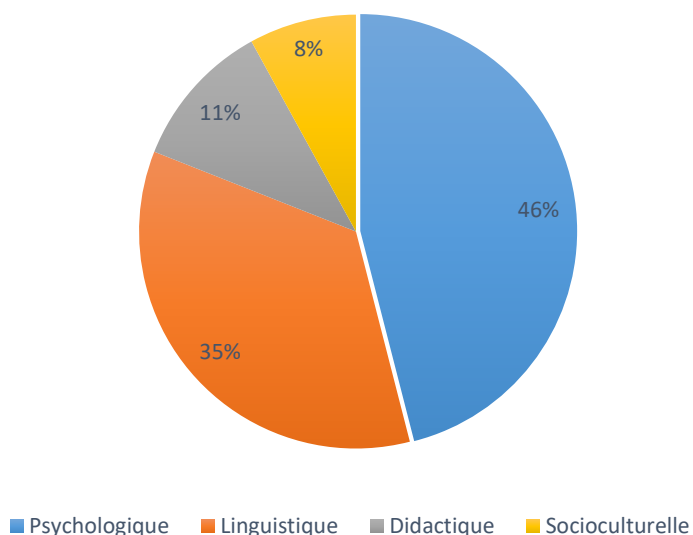
Ce pourcentage indique que les étudiants représentent des difficultés en pratiquant leur expression orale en classe de FLE.

**Question 04 :** si vous avez des difficultés, dites de quel ordre sont-elles ?

Réponses	Apprenants	Pourcentage
Psychologique	12	46%
Linguistique	9	35%
Didactique	3	11%
Socioculturelle	2	8%
Total	26	100%

**Figure04 :**

**De quel ordre sont les difficultés ?**



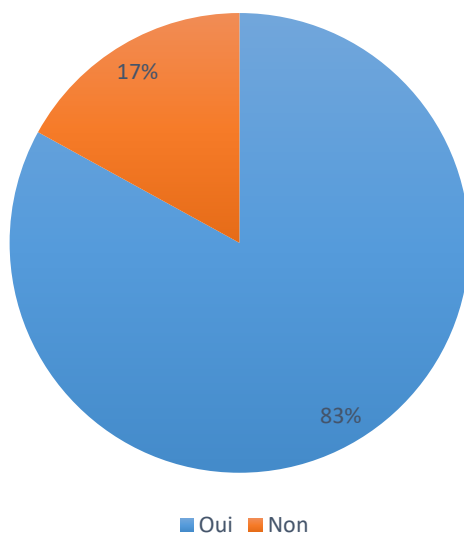
Nous observons que les étudiants représentent plus des difficultés d'ordre psychologique représenté dans 46% d'étudiants, c'est-à-dire la majorité sont timides lors de la prise de parole ou ils ont peur de parler devant un auditoire. 35% ont voté pour difficulté d'ordre Linguistique représenté dans la pauvreté lexicale, grammaticale, et phonétique (prononciation). 11% ont voté pour les difficultés d'ordre didactique, ils voulaient montrer que l'enseignant ne leur motive pas à prendre l'oral en classe. Seulement 8% ont voté pour le socioculturelle, ces derniers ne pratique pas leur oral en dehors de la classe c'est-à-dire en contexte sociale.

**Question 05 :** aimez-vous la séance de compréhension et d'expression orales ?

Réponses	Apprenants	Pourcentage
Oui	25	83%
Non	5	17%
Total	30	100%

**Figure 05 :**

**Aimez-vous la séance de la compréhension et expression orales?**



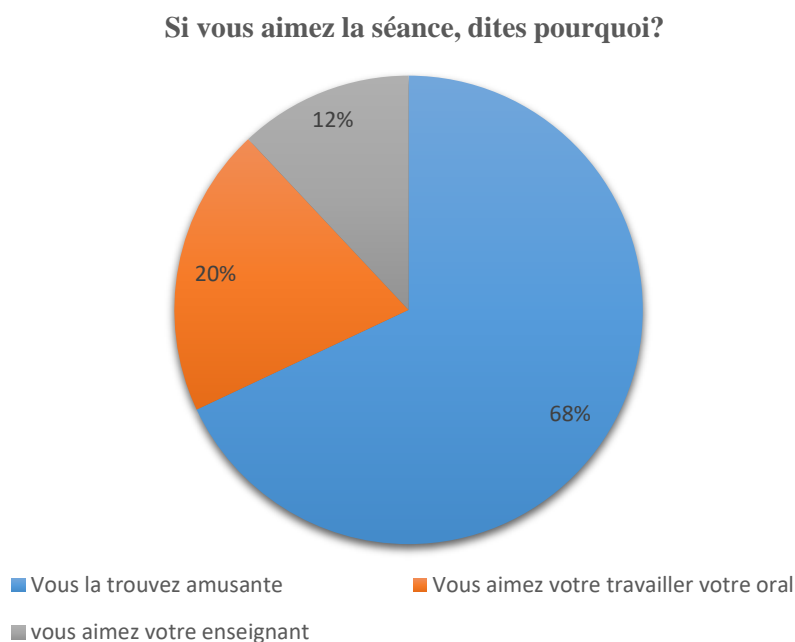
Nous constatons que peu sont les étudiants qui n'aiment pas la séance de la compréhension et expression orales, représentés dans 17%, et 83% qui aiment cette séance.

Nous pensons que les étudiants aiment la séance de CEO car elle est amusante dont les activités sont beaucoup plus des chansons, des jeux ludiques et des jeux de rôles.

**Question 06 :** si vous aimez la séance, dites pourquoi ?

Réponses	Apprenants	Pourcentage
Vous la trouvez amusante	17	68%
Vous aimez travailler votre oral	5	20%
Vous aimez votre enseignant (e).	3	12%
Total	25	100%

Figure 06 :



Nous observons que la majorité représentée dans 68% aime la séance de l'oral parce qu'il la trouve amusante, les étudiants qui aiment travailler leur oral sont représentés en 20% seulement, les restes ont dit qu'ils aiment la séance car ils aiment leurs enseignants (e).

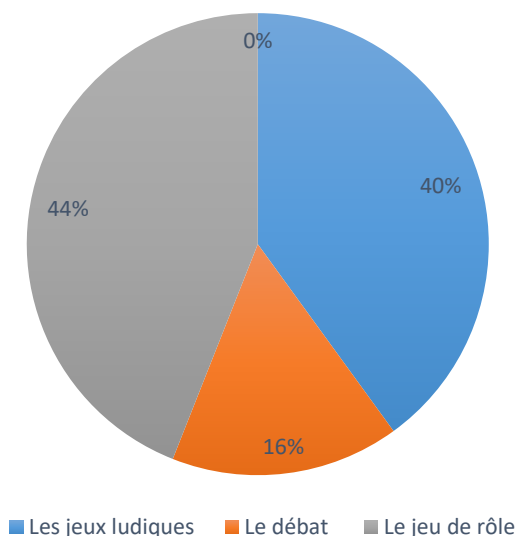
Le résultat nous montre que les étudiants n'aiment pas la séance de l'oral pour en profiter de travailler leur oral, ils l'aiment car elle est amusante seulement. Tandis que, la majorité ont voté pour oui dans la première question " aimez-vous parler en français".

**Question 07 :** Quelle activité préférez-vous le plus lors d'une séance de l'oral ?

Réponses	Apprenants	Pourcentage
Les jeux ludiques	10	40%
Le débat	4	16%
Le jeu de rôle	11	44%
Autres	0	0%
Total	25	100%

**Figure 07 :**

**Quelle activité préférez-vous le plus lors d'une séance de l'oral?**



Cette question a pour but de montrer que les étudiants aiment les activités faites pendant la séance de l'oral, nous voulons savoir quelle activité préfèrent-ils le plus pour voir s'ils sont été habitués de faire ce genre d'activités pendant la phase pré-universitaire dans la prochaine question.

44% ont choisi le jeu de rôle, ce pourcentage représente la majorité des étudiants qui aime cette activité. Le jeu de rôle est une activité très amusante et qui incité tout le monde à participer lors d'une séance de l'oral.

40% des étudiants qui ont voté pour les jeux ludiques, nous pensons que malgré leur âge, les étudiants aiment toujours apprendre en jouant car ça leur motive et attire leurs attentions.

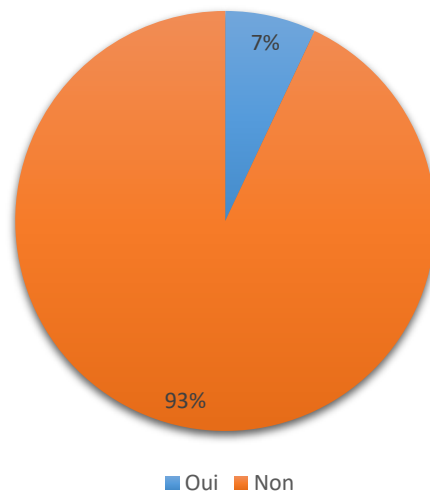
16% sont les étudiants qui ont choisi le débat comme activité préférée, ce genre d'activité exige l'initiative et le courage des étudiants pour arriver à débattre leurs points de vue et trouver des arguments.

**Question 08 :** Êtes-vous habitué de faire ce genre d'activités durant la phase pré-universitaire (Lycée, CEM, primaire) ?

Réponses	Apprenants	Pourcentage
Oui	2	7%
Non	28	93%
Total	30	100%

**Figure 08 :**

êtes-vous habitué de faire ce genre d'activités durant la phase pré-universitaire?



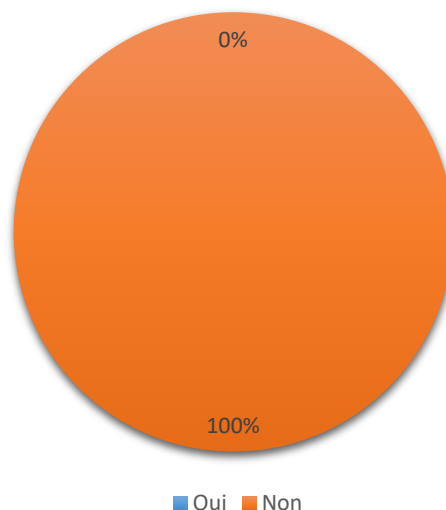
Dans cette question nous visons découvrir si les activités faites à l'université sont déjà faites en phase pré-universitaire pour savoir si les enseignants font un travail sur l'oral, 93% des étudiants ont voté pour Non, ce qui nous montre que les étudiants n'ont pas suivi une formation de l'oral. 7% seulement ont voté pour Oui, nous observons que ce pourcentage est peu, qui nous conduit à dire que la majorité des étudiants ne sont pas habitués de travailler l'oral pendant la phase pré-universitaire.

**Question 09 :** pensez-vous que votre formation en expression orale est suffisante ?

Réponse	Apprenants	Pourcentage
Oui	0	0%
Non	30	100%
Total	0	100%

**Figure 09 :**

**Pensez-vous que votre formation en expression orale est suffisante?**



Cette question est l'objectif de notre recherche, nous voulions savoir si les étudiants sont formés dans le domaine de l'oral, plus précisément en expression orale, la totalité ont voté pour Non qui veut dire que 30/30 étudiants que nous avons questionné pensent qu'ils n'ont pas reçu une formation suffisante en expression orale.

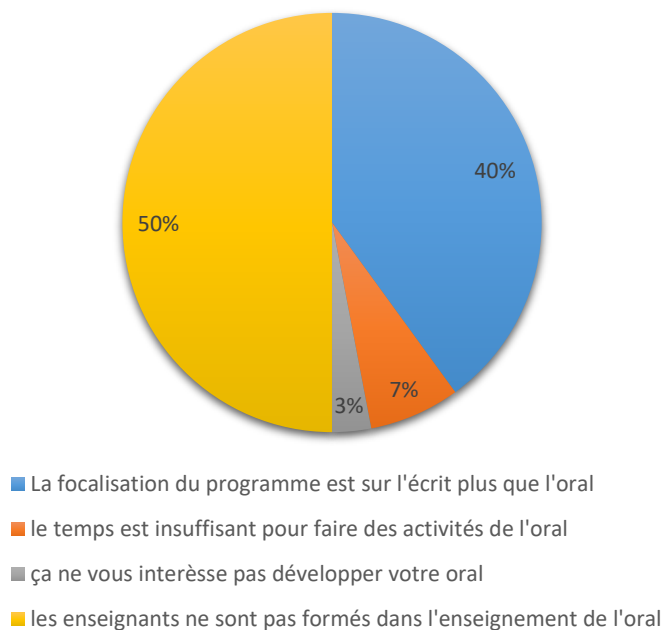
**Question 10 :** Si non, dites pourquoi ?

Réponses	Apprenants	Pourcentage
La focalisation de programme est sur l'écrit plus que l'oral.	12	40%
Le temps est insuffisant pour faire des activités de l'oral.	2	7%
Ça ne vous intéresse pas développer votre oral.	1	3%
Les enseignants ne sont pas formés dans la didactique de l'oral.	15	50%
Autres.	0	0%
Total.	30	100%



**Figure 10 :**

**Pourquoi ,selon vous, votre formation en expression orale est insuffisante?**



Cette question vise à identifier les causes probables de l'insuffisance de formation de l'expression orale selon les étudiants, 50% ont dit que les enseignants ne sont pas formés dans le domaine de la didactique de l'oral, c'est pour la moitié des étudiants la cause de l'insuffisance de leur niveau en expression orale.

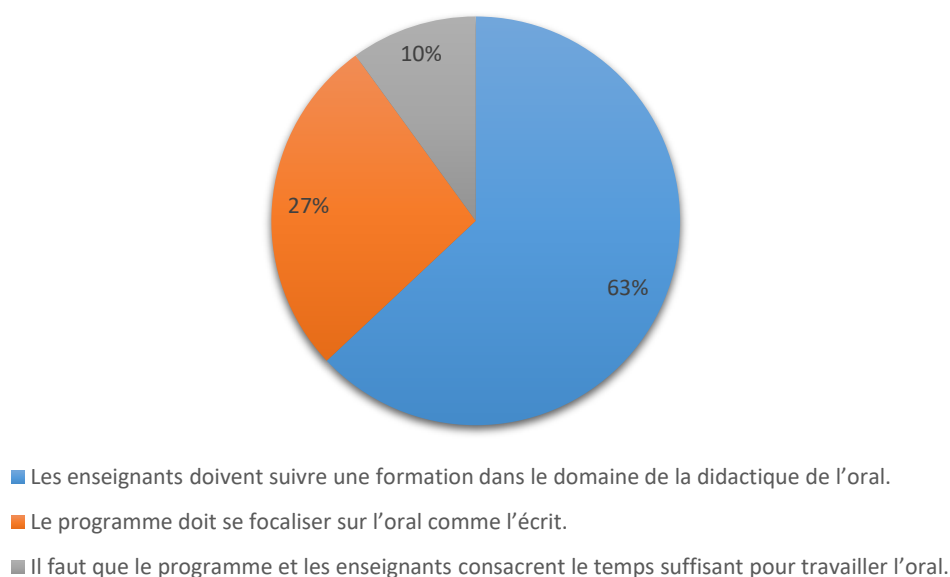
La focalisation de programme est sur l'écrit plus que l'oral. Cette réponse est de 40% des étudiants qui pensent que le programme éducatif n'a pas donné de l'importance à l'oral et qu'il se centre beaucoup plus sur l'écrit. 7% pensent que le temps insuffisant pour faire des activités de l'oral, ce qui fait que le temps pour la majorité est suffisant et ne handicape pas le travail sur l'oral. 3% des étudiants ont dit qu'il ne leur intéresse pas développer leur expression orale, ce pourcentage est peu, c'est-à-dire pour la majorité il leur intéresse développer leur compétences en expression orale.

**Question 11 :**

<b>Réponses</b>	<b>Apprenants</b>	<b>Pourcentage</b>
Les enseignants doivent suivre une formation dans le domaine de la didactique de l'oral.	19	63%
Le programme doit se focaliser sur l'oral comme l'écrit.	8	27%
Il faut que le programme et les enseignants consacrent le temps suffisant pour travailler l'oral.	3	10%
Autres	0	0%
Total	30	100%

**Figure 11 :**

**D'après vous, que serait la solution pour ce problème?**



Nous désirons à travers cette question trouver selon les étudiants des solutions du problème qui constitue l'insuffisance de niveau de l'oral chez eux.

63% des étudiants pensent que la solution serait de former des enseignants dans le domaine de la didactique de l'oral pour que l'enseignement soit plus efficace.

27% pensent que le programme éducatif doit accorder à l'oral la même importance accordée à l'écrit.

Les 10% restants pensaient que la solution serait de consacrer un temps suffisant pour travailler l'oral.

**Conclusion :**

Nous remarquons à travers ce questionnaire que la majorité des étudiants pensent qu'il y a une insuffisance dans leurs formations en expression orale, ce qui nous amène à dire que les enseignants ou le programme éducatif n'accordent de l'importance à la formation des apprenants dans ce domaine. Les étudiants pensent que pour résoudre à ce problème, il faut former les enseignants dans le domaine de la didactique de l'oral, la minorité d'eux pensent que le temps est insuffisant pour travailler l'oral.

À l'aide des résultats obtenus nous pouvons dire que le problème ne réside pas dans les apprenants, car peu sont qui ont dit que développer leur oral ne leur intéresse pas, Nous pensons alors que le vrai problème est dans l'inefficacité de l'enseignement pré-universitaire de l'oral.

## *Conclusion générale*

## **Conclusion**

Notre recherche a opté pour les origines et les remédiations des difficultés de l'expression orale chez les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence à l'université Mohamed Khider Biskra. Nous avons fixé comme objectif, de mettre l'accent sur les difficultés rencontrées par les étudiants de 1<sup>ère</sup> année licence, puis de déceler les causes probables de ces insuffisances, en proposant des remédiations à même de favoriser la participation aux différentes activités orales. Cela dans le but de proposer des pistes pédagogiques pouvant contribuer à l'amélioration de l'enseignement de l'oral et favoriser sa pratique chez les apprenants.

Dans le cadre scolaire en Algérie, le français est enseigné comme langue étrangère. En ce qui concerne l'enseignement/apprentissage de l'oral, le système éducatif algérien lui a donné une importance particulière avec l'avenue de la réforme éducative de 2003, qui a intégré l'approche par compétence qui favorise l'utilisation de l'oral, il n'empêche que malgré cette place, l'oral reste minoré par rapport à l'écrit.

L'enquête menée sur terrain à l'université Mohamed Khider Biskra, nous a permis d'apporter des éléments de réponses à la problématique exposé dans l'introduction générale par l'utilisation des outils méthodologiques (l'observation de classe et le questionnaire).

Il faut souligner que notre objectif à travers ces outils n'était pas d'évaluer le niveau de la maîtrise de français des apprenants ainsi que les enseignants ni de faire l'analyse de leurs erreurs, mais, d'identifier les causes des difficultés que rencontre les enseignants et les apprenants dans l'enseignement/ apprentissage de l'oral.

À partir de l'analyse effectuée à l'aide de l'observation de classe, nous avons pu déduire que l'attitude de l'enseignant et son choix de contenu décide de le bon ou le mauvais déroulement de la séance, c'est-à-dire, quand son choix de contenu pédagogique est appropriée et son attitude est adaptée à une séance de l'oral, le rendement devient positive, les étudiants participent pendant la séance et deviennent autonomes et actifs. Comme nous l'avons constaté dans l'étude comparative des deux classes.

Nous avons remarqué lors de l'analyse du questionnaire destiné aux étudiants de français à l'université de Biskra, qu'ils rencontrent des difficultés d'apprentissage à plusieurs origines :

. Psychologique comme le trac, la peur, la timidité.

. Linguistique, comme la pauvreté du vocabulaire qui les empêche de s'exprimer aisément, l'incompréhension du sens des mots, le recours à la langue maternelle lorsqu'ils sont dans l'incapacité de dire ce qu'ils pensent

. Socioculturel, la divergence des deux cultures provoque chez les apprenants l'incompréhension et une réaction de confusion.

. Didactique, l'inefficacité de l'enseignement pré-universitaire de l'oral, manque de formation et de pratique de la langue dans la classe.

A travers les résultats obtenus, nous avons pu valider nos hypothèses de départ qui sont :

- *Les difficultés en expression orale chez les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence, seraient dues à l'inefficacité de l'enseignement pré-universitaire de l'oral.*
- *Un choix approprié d'activité d'élocution de la part de l'enseignant, pourrait inciter les étudiants à participer pendant la séance de l'oral.*

Donc la confirmation de nos hypothèses, nous amène à affirmer que les apprenants représentent réellement des difficultés à s'exprimer oralement. Cela est due à l'inefficacité de l'enseignement pré-universitaire de l'oral, dont la totalité se mettait d'accord que leur formation dans ce domaine est insuffisante. Les difficultés que rencontrent les apprenants sont de divers facteurs c'est ce qui fait qu'ils n'ont pas une bonne maîtrise de l'oral. C'est pourquoi nous avons proposé quelques remédiations et stratégies qui pourront aider les enseignants dans leurs pratiques et permettre aux apprenants de s'exprimer spontanément à l'oral dans toutes les situations qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

Pour les enseignants, nous avons confirmé qu'ils doivent choisir par escient le contenu pédagogique qui doit répondre aux besoins réels des étudiants lors d'une séance de l'oral.

Nous avons observé également que l'attitude de l'enseignant et sa posture dans la classe contribuent à la bonne transmission des savoirs et incitent les étudiants à participer durant la séance.

Les remédiations et stratégies que nous avons proposées, permettront aux enseignants de réorganiser leurs cours pour le bon déroulement des séances, de sorte à améliorer la pratique de l'oral chez leurs apprenants. Comme nous avons suggéré aussi de modifier leur posture en classe c'est-à-dire changer leurs attitudes envers leurs apprenants en les mettant dans des situations d'aisance de confiance, d'encouragement...Etc. Toutes ces attitudes éveilleront chez les apprenants leurs motivations.

Les solutions proposées tournent beaucoup plus autour des enseignants, car ils sont les détenteurs du savoir, leur expérience et savoir-faire aideront les apprenants à acquérir la compétence orale puis réinvestir ces acquis en classe et en dehors de la classe.

L'oral est un objet d'enseignement/apprentissage complexe, il y a certes des avancées majeures concernant son enseignement/apprentissage mais il reste quand même des insuffisances et des lacunes à remplir, c'est un premier pas pour d'autres améliorations au futur.

# *Bibliographie*



## Ouvrages :

1. BARIL, D., (2002), *Techniques de l'expression écrite et orale*, éd : Dollaz, Paris.
2. BELIN, G., (2005) *Enseigner le FLE : pratiques de classe*, éd : Belin.
3. CLANET, C. (1986) *l'interculturel en éducation et en science humaine* : d'impression S.A, Toulouse.
4. CUQ, J-P & GRUCA, I., (2017) *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, éd : PUG ,4<sup>e</sup> édition.
5. DEBYSER.F., (1996), *L'immeuble (simulation globale)*, éd : Hachette.
6. DEBYSER.F., (1970), *apprentissage du français langue étrangère*, éd : Belc, Paris.
7. EMILIEN, G. (2003), *l'anxiété sociale*, éd : Mardaga, Belgique.
8. FLARDEAU, E., SIMARD, D., (2007), *Les voies actuelles de la recherche*, Presse de l'université, Laval.
9. GERRIG, R. ZIMBARDO, P, (2008), *psychologie*, éd : Pearson, France.
10. HUFFIMAN, K, (2007), *introduction à la psychologie*, éd De Boeck, Québec.
11. MACKKEY.W, (1965), *Bilingual interference, its analysis and measurments*, Québec.
12. MARTINEZ, P. (2011) *La didactique des langues étrangères*, éd : Que sais-je ? ,6<sup>e</sup>édition.
13. PORCHER, L (1995), *Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline*, éd : Hachtte Education.
14. SAHUC-C, (2006) *comment motiver votre enfant*, Studyparents.
15. SCHIFFLER L, (1991), *Pour un enseignement interactif des langues étrangères*, HatierDidier, Paris.
16. TAGLIANTE, C. (2006). *La classe de langue*, Nouvelle édition, CLE international, Paris.
17. TROUBETZKOY, N. S. (1967) *Principes de phonologie*, Klincksieck, Paris (2<sup>ème</sup> éd.).  
Édition originale : 1939.
18. VANOYE.F., (1990), *Expression, communication*, éd : Armand Colin, Paris.
19. WEISS, F, (1983), *Jeux et activité communicative dans la classe de langue* : Hachette, Paris.

## Revue et articles :

1. DUMAIS, Ch. & LAFONTAINE, L. (2014). *Enseigner l'oral, c'est possible !, 18 ateliers formatifs, clés en main*, Montréal : Chenelière Éducation.
2. GAGNON.R, DE PIETRO.J-F, et FICHER.C. (2017), *l'oral aujourd'hui : perspectives didactiques*.1. Aussi disponible sur : <https://journals.openedition.org/lidil/5258>.
3. GARCIA-DEBANC, C. (1999), *évaluer l'oral, la didactique du français*, pratiques N=103/104, pp.194-198, aussi disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/prati\\_0338-2389\\_1999\\_num\\_103\\_1\\_1867](https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1999_num_103_1_1867)
4. GIRAULT Laure, (1999), *De l'authenticité en classe de FLE, travaux de didactique du FLE*, n°42, 45p.
5. LAFONTAINE, L. (2000), *L'enseignement de l'oral en classe de français : une passion à vivre et à découvrir*. Québec français, (118), 42-44p.
6. PLANE, S. (2004) 'L'enseignement de l'oral : enjeux et évolution' in Cl. Garcia-Debanc et S. Plane (coord.) : *Comment enseigner à l'école primaire ?* Paris, Hatier Pédagogie, p.33.
7. SHEILS J., (1993) *La communication dans la classe de langue*, Projet n° 12 : « Apprentissage et enseignement des langues vivantes aux fins de communication », Les éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.

## Dictionnaires :

1. CUQ, J-P. (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, éd : CLE international, Paris.
2. LAROUSSE, (2006), *Larousse pour la présente édition*, France, p21.
3. ROBERT J.-P. (2002). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, éd : Ophrys, Paris.
4. Version électronique LAROUSSE : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oral/56290>.

## Thèses et mémoires :

1. INGBRESTEN, A, FRA 4190 Masteroppgave i fransk, språkprogrammet Universitetet i Oslo Høsten 2009 Veileder : Hans Petter Helland.

## Documents officiels :

1. Programme du secondaire (2004).

## SITHOGRAPHIE :

1. Ouldbenali, N. (2016). Exposé oral. Comment faire progresser les étudiants ? Disponible sur : <https://lecafedufle.fr/expose-oral-comment-faire-progresser-les-etudiants/> consulté le 10/04/2021 à 13 :58.
2. PLANE, S,(2015) *Pourquoi l'oral doit-il être enseigné ?*, cahiers pédagogiques, disponible sur :
3. <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Pourquoi-l-oral-doit-il-etre-enseigne> consulté le 03/01/2021 à 22 :47)
4. KASSIM MOHAMED.S, (2017) *Chapitre 5 : La didactique de l'oral et de l'écrit : la production orale et écrite en classe de FLE*, disponible sur :
5. <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-3-la-didactique-de-l-orale-et-de-l-ecrit-la-production-orale-et-ecrite-en-classe-de-fle> consulté le 19/06/2021 à 18 :45.
6. <https://www.filsantejeunes.com/la-timidite-cest-quoi-18412>, consulté le 02/05/2021.
7. <http://www.ac-grenoble.fr/casnav/accueil/enseigner-FLEFLS/index.php?post/2011/02/14/Les-simulations-globales> consulté le 19/04/2021 à 12 :47.
8. [http://www.lizannelafontaine.com/PDF/](http://www.lizannelafontaine.com/PDF/debat.pdf) debat.pdf, *modèle didactique de la production orale en classe de français au secondaire* (Lafontaine 2001). (Consulté le : 19 /04/2021 à 16 :48).
9. <http://francelangue.weebly.com/quelle-grammaire-en-classe-de-fle.html> consulté le 05/06/2021 à 13:47.
10. <http://e-classroom.over-blog.com/la-communication-non-verbale>. Consulté le 10/04/2021 à 12 :04.

# *Annexes*

Université : Mohamed Khider Biskra

Faculté des lettres et des langues

Département de français

## Questionnaire

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de fin de cycle en didactique des langues, nous vous prions de collaborer en répondant d'une manière anonyme à ce questionnaire.

Ces données ne seront utilisées que pour les besoins de dit mémoire.

Veillez cocher la ou les réponses qui vous conviennent :

**Âge :**

18ans

19 ans

20 ans

Plus que 20 ans.

### Questions :

**1. Aimez-vous parler en français ?**

Oui

Non

**2. Comment trouvez-vous votre niveau en expression orale ?**

Bon

Pas mal

Insuffisant.

**3. Trouvez –vous des difficultés à pratiquer votre oral en classe ?**

Oui

Non

**4. Si oui, de quel ordre sont-elles ?**

Psychologique (peur, timidité, trac).

Linguistique (vocabulaire, grammaire, phonétique)

Didactique (l'enseignant ne vous motive pas à parler)

Socioculturelle (ne vous pratiquez pas l'oral en contexte social).

**5. Aimez-vous la séance de la compréhension et expression orales ?**

Oui  Non

**6. Si oui, Dites pourquoi ?**

- Vous la trouvez amusante  
 Vous aimez travailler votre oral  
 Vous aimez votre enseignant(e).

**7. Quelle activité d'expression orale préférez-vous le plus ?**

- Les jeux ludiques  
 Le débat  
 Le jeu de rôles  
 Autres

.....  
.....

**8. Êtes-vous habitué de faire ce genre d'activités durant la phase pré-universitaire (Lycée, CEM, primaire) ?**

Oui  Non

**9. Pensez-vous que votre formation en expression orale durant cette phase est suffisante ?**

Oui  Non

**10. Si non, dites pourquoi ?**

- La focalisation de programme est sur l'écrit plus que l'oral.  
 Le temps est insuffisant pour faire des activités de l'oral.  
 Ça ne vous intéresse pas de développer votre oral.  
 Les enseignants ne sont pas formés dans l'enseignement de l'oral.

Autres

.....  
.....

**11. D'après vous, que serait la solution de ce problème ?**

Les enseignants doivent suivre une formation de l'enseignement de l'oral.

Le programme doit se focaliser sur l'oral comme l'écrit.

Il faut que le programme et les enseignants consacrent le temps suffisant pour travailler l'oral.

Autre

.....  
.....

**Merci Pour votre collaboration.**

Université : Mohamed Khider Biskra

Faculté des lettres et des langues

Département de français

## Grille d'observation

### Description de la séance :

- **Lieu :** Université Mohamed Khider Biskra.
- **public visé :** étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence.
- **Module :** CEO (compréhension et expression orales).
- **Durée de la séance :**
- **Nombre des étudiants de la classe :**

### Modalités d'organisation de la classe :

#### L'environnement général :

Éclairage :  Bon  Faible  Absent

Aération :  Bonne  Faible  Absente

Conditions auditives :  Bonnes  Faibles

#### L'aménagement de la classe :

Des rangés

Forme U.

#### L'enseignant : place et déplacement :

Place :

Déplacement :  présent  absent.

### Observation de déroulement de la séance :

Sujet : .....

.....



Matériel didactique :.....  
 Démarche pédagogique :.....  
 Activité :.....  
 .....  
 Modalité de travail : .....  
 Spontanéité : .....

**Relations pédagogiques :**

Attitude et rôle de l'enseignant :

Attitude de l'enseignant	Oui	Non
L'enseignant favorise-t-il la participation active des étudiants ?		
L'enseignant favorise-t-il le questionnement chez les élèves ?		
L'enseignant favorise-t-il la collaboration des étudiants avec leurs paires ?		
L'enseignant tient-t-il compte des besoins, des motivations et des champs d'intérêts des étudiants ?		
Incite-t-il au dialogue, à l'argumentation et à l'échange ?		
Crée-t-il un climat favorable à l'apprentissage ?		
Sait-t-il motiver, relancer et intervenir au bon moment ?		

Attitude et rôle des apprenants :

Attitude des étudiants	Oui	Non
Les étudiants sont-ils actifs ou passifs ?		
Prendent-t-ils l'initiative ?		
Posent-ils des questions ?		
Interagissent-t-ils avec leurs paires ?		

**Nombre des étudiants participants durant la séance :**

<b>Nombre des étudiants</b>	
<b>Nombre des Participants</b>	

## **Résumé :**

L'objectif principal de l'enseignement/apprentissage du français en Algérie est de développer les compétences de communication. L'expression orale est l'une des compétences à acquérir pour pouvoir communiquer en français. Néanmoins, cette compétence constitue l'un des soucis majeurs chez les apprenants ainsi que les enseignants. Notre objectif à travers cette recherche est de déterminer les difficultés qui puissent empêcher les apprenants à s'exprimer oralement en identifiant les causes probables de cette défaillance, et de proposer des remédiations qui peuvent aider les enseignants à les dépasser. De ce fait, cette étude nous a permis de démasquer les difficultés rencontrées par les étudiants du département de français à Biskra.

**Mots clés :** l'oral, l'enseignement, l'apprentissage, l'expression orale.

## **ملخص:**

الهدف الرئيسي من تعليم وتعلم الفرنسية في الجزائر هو تطوير مهارات الاتصال للتواصل باللغة. التعبير الشفهي يعتبر أحد هاته المهارات التي تمكن من التواصل باللغة الفرنسية، ولكن، هاته المهارة تشكل قلقاً لدى المتعلمين والمعلمين. هدفنا من خلال هذا البحث هو تحديد الصعوبات التي قد تمنع المتعلمين من التعبير شفهيًا مع ذكر الاسباب الممكنة لهذا الفشل كما نقترح حلول التي قد تساعد المعلمين في تجاوزه، وقد سمحت لنا هاته الدراسة بكشف الصعوبات التي يواجهها طلاب جامعة محمد خيضر بكلية اللغة الفرنسية ببسكرة.

**الكلمات المفتاحية:** الشفهي، التعليم، التعلم، التعبير الشفهي.

## **Summary:**

The main objective of teaching/learning French in Algeria is to develop communication skills, among skills that are necessary to communicate in French is oral expression, but this skill is one of major worries of learners and teachers. Our goal through this research is to determine the difficulties that may prevent learners from expressing orally also we are going to identify the possible reasons of this failure, as we are going to suggest solutions that may help teachers in skipping it. This study has allowed us to uncover the difficulties faced by students in French department of Mohamed Khider University of Biskra.

**Key words:** oral, teaching, learning, oral expression.



*Bureau des études Master*

**Déclaration sur l'honneur relatif à l'engagement aux règles  
d'intégrité scientifique en vue d'élaboration d'une recherche**

Je soussigné(e),

**M, Mme :** Mouada El Khansa

**Qualité :** étudiant(e), enseignants(e), chercheur(e) : étudiante

Portant carte d'identité n° : 119980230046840000 Délivrée le : 16/05/2016

Inscrit à la faculté : Des lettres et des langues. Département : des lettres et des langues étrangères

Chargé(e) d'élaborer des travaux de recherche (mémoire, mémoire de Master, mémoire de Magister, thèse de doctorat) dont le titre est :

Les difficultés de l'expression orale : origines et remédiations

Cas des étudiants de la 1<sup>ère</sup> année licence, université Mohamed Khider Biskra.

Je déclare en mon honneur de m'engager à respecter les critères scientifiques et méthodologiques, ainsi que les critères d'éthique de la profession et de l'intégrité académique requises dans l'élaboration de la recherche sus citée.

Biskra le : 27/06/2021.

**Signature de l'intéressé(e)**